

Rapport de la démographie médicale des Psychiatres

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

LES PSYCHIATRES¹ LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 21 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

2

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

¹ Le terme de "Psychiatres" recouvre ici : la Psychiatrie générale et la Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;

- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).
- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Psychiatres libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

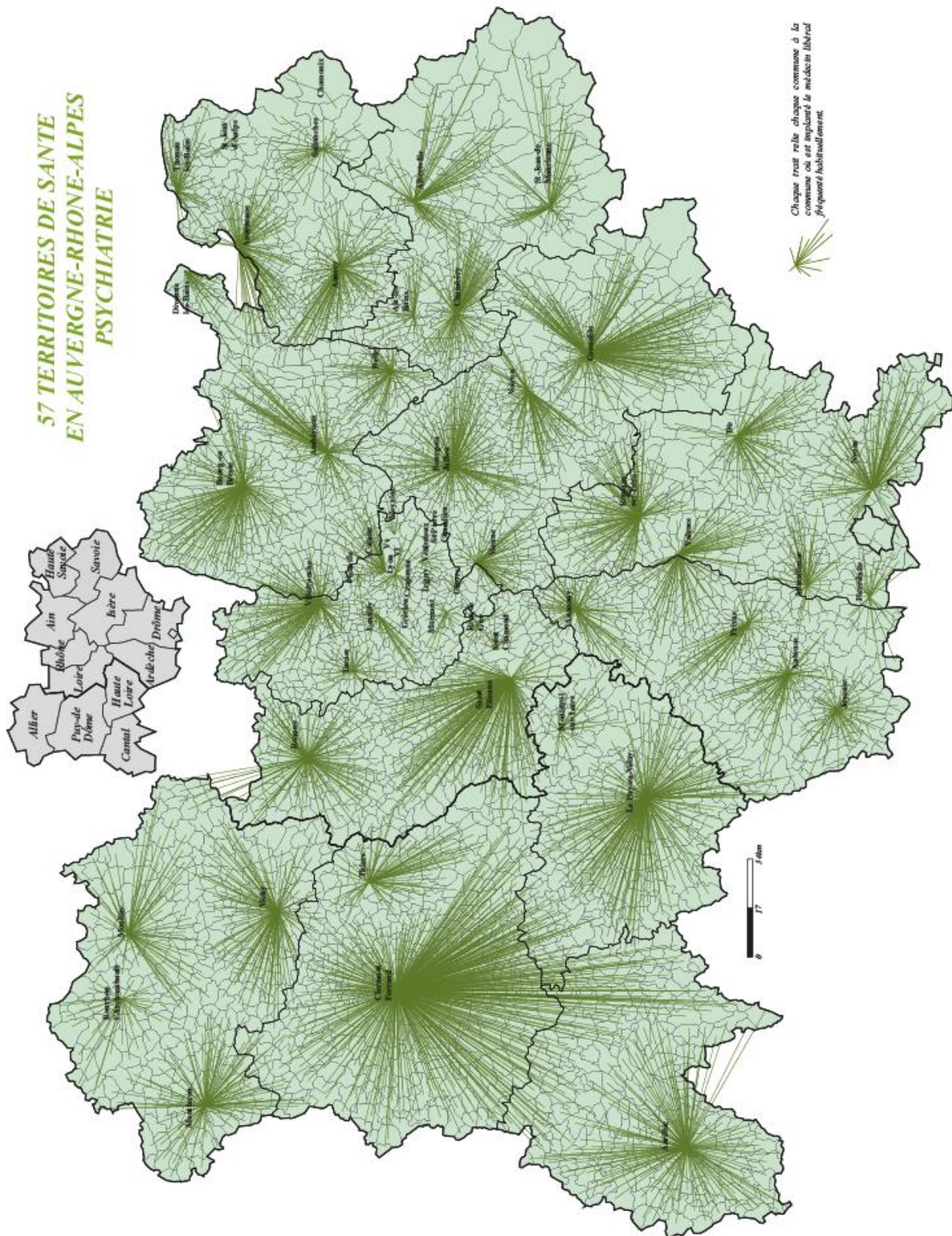
Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (**carte n° 1**). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

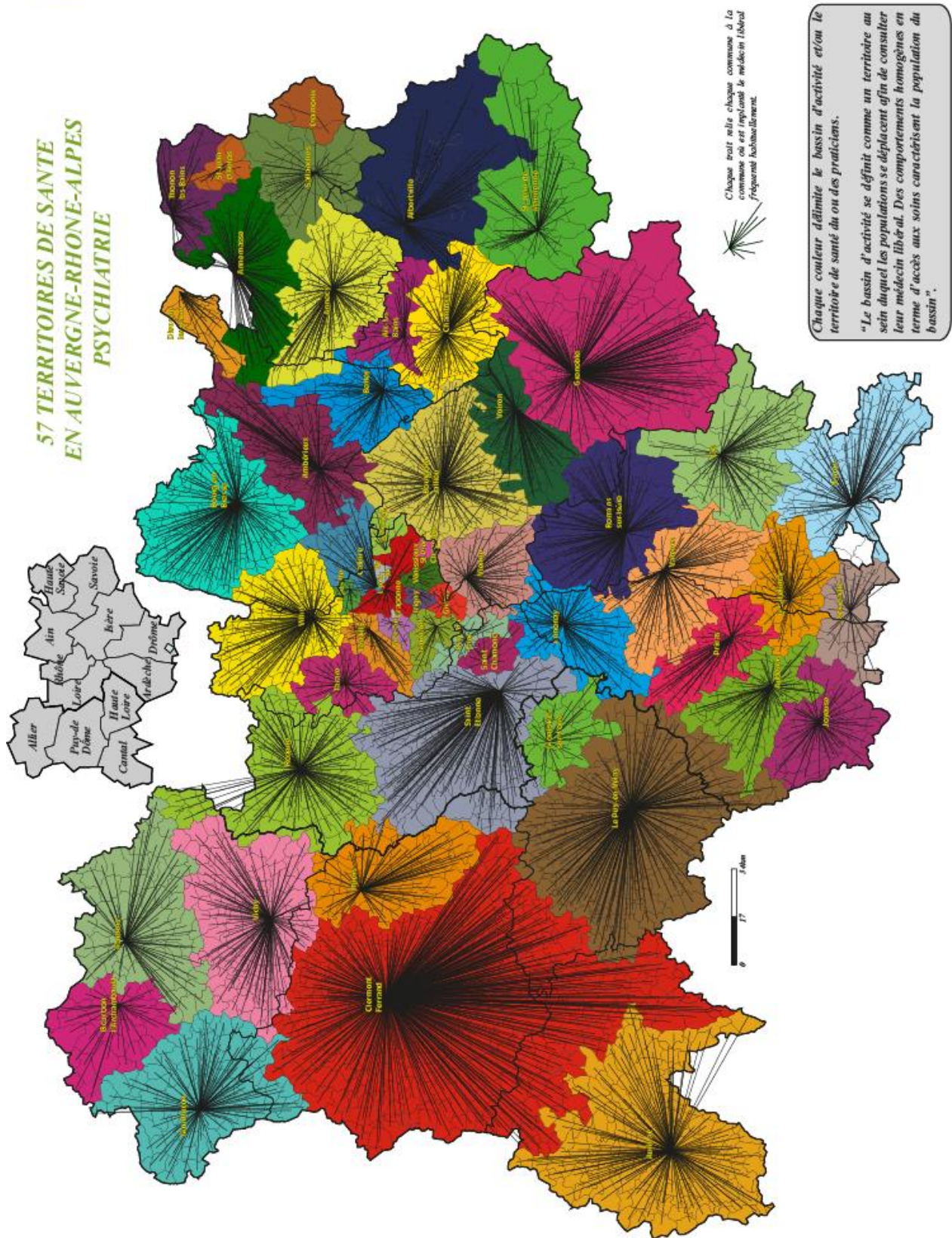
L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les Psychiatres libéraux et/ou mixtes** (**carte n° 2**) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

57 bassins d'activités et/ou territoires de santé



Identification des bassins d'activité et/ou
Territoires de santé des médecins spécialistes
libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES



II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre de psychiatres en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **683 psychiatres**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	14	2,0
Allier	343 062	13	1,9
Ardèche	322 381	8	1,2
Cantal	146 618	2	0,3
Drôme	499 159	34	5,0
Isère	1 243 597	133	19,5
Loire	757 305	53	7,8
Haute-Loire	226 565	8	1,2
Puy-de-Dôme	644 216	69	10,1
Rhône	1 801 885	255	37,3
Savoie	426 924	28	4,1
Haute-Savoie	783 127	66	9,7
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	683	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

496 psychiatres, soit 72,6% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

187 psychiatres, soit 27,4% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

452 psychiatres, soit 66,2% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 14 praticiens OPTAM.

224 psychiatres, soit 32,8% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 64 OPTAM.

6 psychiatres ne sont pas "conventionnés", et un seul praticien n'a pas précisé sa situation professionnelle.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

8,7 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un psychiatre libéral et/ou mixte
pour 11 451 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018²** : 1 576 psychiatres (tous modes confondus), dont 25% de libéraux stricts (393 psychiatres libéraux exclusifs) et 12% de mixtes (192 psychiatres mixtes), **soit un total de 585 psychiatres à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de 7,5 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 7,4 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018³** : 1 820 psychiatres (tous modes confondus), dont 29% de libéraux stricts (526 psychiatres libéraux exclusifs) et 12% de mixtes (219 psychiatres mixtes), **soit un total de 745 psychiatres à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de 9,5 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 9,9 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie⁴** : 719 psychiatres (tous modes confondus), dont 72% de libéraux stricts (518 psychiatres libéraux stricts) et 28% de mixtes (201 psychiatres mixtes), **soit un total de 719 psychiatres libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de 9,2 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 9,3 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

² Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

³ Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

⁴ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 3 groupes (**tab. n° 2**) :

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	14	2,2	44 723
Allier	343 062	13	3,8	26 389
Ardèche	322 381	8	2,5	40 298
Cantal	146 618	2	1,4	73 309
Drôme	499 159	34	6,8	14 681
Isère	1 243 597	133	10,7	9 350
Loire	757 305	53	7,0	14 289
Haute-Loire	226 565	8	3,5	28 321
Puy-de-Dôme	644 216	69	10,7	9 336
Rhône	1 801 885	255	14,2	7 066
Savoie	426 924	28	6,6	15 247
Haute-Savoie	783 127	66	8,4	11 866
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	683	8,7	11 451

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements **du Cantal**, de **l'Ain**, de **l'Ardèche**, de **la Haute-Loire** et de **l'Allier**.
- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Savoie**, de **la Drôme**, de **la Loire** et de **la Haute-Savoie**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Isère**, **du Puy-de-Dôme** et **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette répartition à la fois, très orientée sur les principaux foyers urbains de la région, mais aussi très diffusée sur les territoires avec un grand nombre de communes concernées. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des psychiatres libéraux et/ou mixtes concerne **142 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁵ de plus de **3,0%**, et le taux de couverture⁶ de la population est de près de **39,0%**. Concrètement, **38,9%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un psychiatre libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit près de deux habitants de la région sur cinq. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 32 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **4,2%**. Concrètement, **41,3%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un psychiatre libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence.

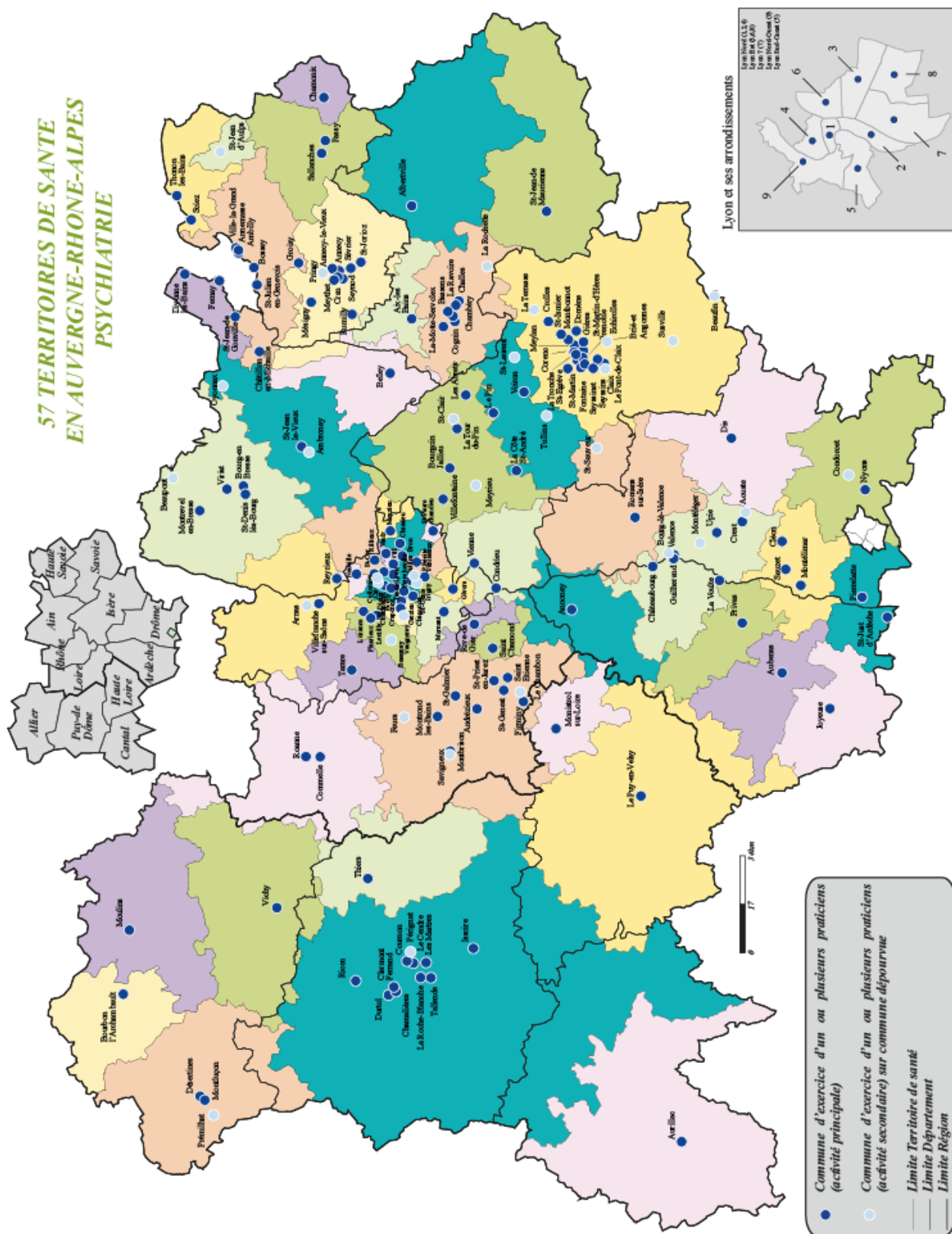
Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des psychiatres libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie marquée par un niveau élevé de l'encadrement médical. En dehors de quelques territoires de santé à "faible densité médicale" (inférieure à 4,0 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants), et principalement situés dans les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ain**, de **l'Ardèche** et de **la Drôme**, la répartition des densités médicale est prédominée par des valeurs relativement élevées, supérieures à 4,0 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, présentes à la fois dans les zones urbaines et périphériques. Sur le plan régional, **10 territoires de santé** (17,5% des territoires de santé) enregistrent une densité médicale supérieure à la moyenne régionale (8,7 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants) parmi lesquels les territoires de santé de **Chambéry**, de **Clermont-Ferrand**, d'**Annecy**, de **Saint-Jean-d'Aulps**, de **Saint-Pierre-de-Chandieu**, de **Grenoble**, de **Craponne** et de **Lyon** enregistrent les niveaux de densité médicale les plus élevés. À l'opposé, **28 territoires de santé** (49,1% des territoires de santé)

⁵ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

⁶ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

enregistrent une densité médicale inférieure à 4,0 psychiatres libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, parmi lesquels les territoires de santé d'**Ambérieu-en-Bugey**, de **Vénissieux**, d'**Albertville**, d'**Annonay**, d'**Irigny**, de **Thiers**, d'**Aubenas**, de **Givors**, d'**Aurillac** et de **Monistrol-sur-Loire** enregistrent les niveaux de densité médicale les plus faibles.

57 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
PSYCHIATRIE



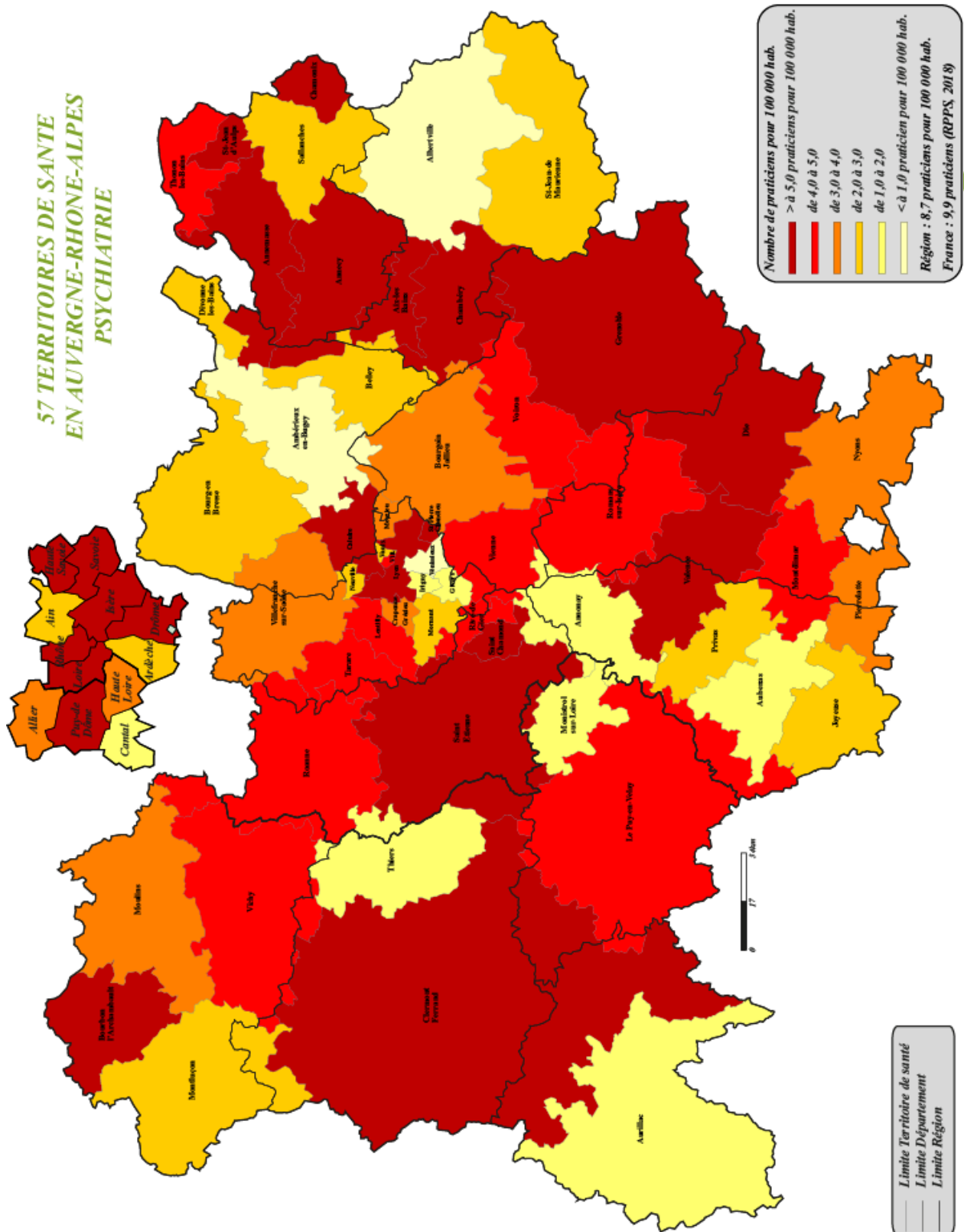


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
01004	Ambérieu-en-Bugey	146 213	1	0,7	146 213
69259	Vénissieux	116 508	1	0,9	116 508
73011	Albertville	110 470	1	0,9	110 470
07010	Annonay	97 651	1	1,0	97 651
69100	Irigny	67 566	1	1,5	67 566
63430	Thiers	63 665	1	1,6	63 665
07019	Aubenas	59 321	1	1,7	59 321
69091	Givors	55 360	1	1,8	55 360
15014	Aurillac	107 306	2	1,9	53 653
43137	Monistrol-sur-Loire	50 577	1	2,0	50 577
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	45 294
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 501	1	2,3	43 501
01034	Belley	43 126	1	2,3	43 126
07186	Privas	43 038	1	2,3	43 038
01053	Bourg-en-Bresse	196 268	5	2,5	39 254
01143	Divonne-les-Bains	78 422	2	2,6	39 211
03185	Montluçon	116 477	3	2,6	38 826
69141	Mornant	36 243	1	2,8	36 243
69143	Neuville-sur-Saône	34 715	1	2,9	34 715
07110	Joyeuse	34 324	1	2,9	34 324
74256	Sallanches	101 534	3	3,0	33 845
38053	Bourgoin-Jallieu	312 277	10	3,2	31 228
26220	Nyons	30 671	1	3,3	30 671
69094	Grézieu-la-Varenne	28 958	1	3,5	28 958
26235	Pierrelatte	57 853	2	3,5	28 927
03190	Moulins	81 338	3	3,7	27 113
69282	Meyzieu	53 508	2	3,7	26 754
69264	Villefranche-sur-Saône	213 050	8	3,8	26 631
26198	Montélimar	97 586	4	4,1	24 397
42186	Rive-de-Gier	47 749	2	4,2	23 875
26281	Romans-sur-Isère	189 659	8	4,2	23 707
03310	Vichy	141 593	6	4,2	23 599
74281	Thonon-les-Bains	107 277	5	4,7	21 455
42187	Roanne	170 199	8	4,7	21 275
69266	Villeurbanne	148 543	7	4,7	21 220
38544	Vienne	143 923	7	4,9	20 560
69112	Lentilly	60 622	3	4,9	20 207
69243	Tarare	40 272	2	5,0	20 136
38563	Voiron	140 778	7	5,0	20 111
43157	Le Puy-en-Velay	140 189	7	5,0	20 027
03036	Bourbon-l'Archambault	17 985	1	5,6	17 985
42207	Saint-Chamond	53 410	3	5,6	17 803
26113	Die	17 581	1	5,7	17 581
73008	Aix-les-Bains	66 934	4	6,0	16 734
42218	Saint-Étienne	514 809	40	7,8	12 870
74056	Chamonix-Mont-Blanc	12 336	1	8,1	12 336
69034	Caluire-et-Cuire	166 456	14	8,4	11 890
26362	Valence	235 626	22	9,3	10 710
74012	Annemasse	294 010	28	9,5	10 500
73065	Chambéry	207 680	22	10,6	9 440
63113	Clermont-Ferrand	626 955	68	10,8	9 220
74010	Annecy	293 395	33	11,2	8 891
74238	Saint-Jean-d'Aulps	8 642	1	11,6	8 642
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	7 297	1	13,7	7 297
38185	Grenoble	609 020	110	18,1	5 537
69069	Craponne	10 791	2	18,5	5 396
69123	Lyon	824 415	209	25,4	3 945
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	683	8,7	11 451

moyenne
régionale
observée

Sources : INSEE-RGP, 2016

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter **l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes**, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **360 psychiatres** (soit 52% des psychiatres) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux psychiatres qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les psychiatres représentent un effectif de **616,34 ETP** pour 683 psychiatres à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	14	8,28
Allier	13	12,40
Ardèche	8	4,00
Cantal	2	2,00
Drôme	34	33,88
Isère	133	121,65
Loire	53	47,33
Haute-Loire	8	8,00
Puy-de-Dôme	69	65,80
Rhône	255	223,25
Savoie	28	25,00
Haute-Savoie	66	64,75
Auvergne-Rhône-Alpes	683	616,34

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	146 213	1	0,90
01034	Belley	43 126	1	0,50
01053	Bourg-en-Bresse	196 268	5	4,88
01143	Divonne-les-Bains	78 422	2	2,00
03036	Bourbon-l'Archambault	17 985	1	1,00
03185	Montluçon	116 477	3	2,80
03190	Moulins	81 338	3	2,60
03310	Vichy	141 593	6	6,00
07010	Annonay	97 651	1	1,00
07019	Aubenas	59 321	1	1,00
07110	Joyeuse	34 324	1	1,00
07186	Privas	43 038	1	1,00
15014	Aurillac	107 306	2	2,00
26113	Die	17 581	1	1,00
26198	Montélimar	97 586	4	3,70
26220	Nyons	30 671	1	0,80
26235	Pierrelatte	57 853	2	2,00
26281	Romans-sur-Isère	189 659	8	7,40
26362	Valence	235 626	22	18,98
38053	Bourgoin-Jallieu	312 277	10	8,90
38185	Grenoble	609 020	110	101,10
38544	Vienne	143 923	7	6,35
38563	Voiron	140 778	7	5,30
42186	Rive-de-Gier	47 749	2	1,80
42187	Roanne	170 199	8	7,50
42207	Saint-Chamond	53 410	3	3,00
42218	Saint-Étienne	514 809	40	35,03
43137	Monistrol-sur-Loire	50 577	1	0,80
43157	Le Puy-en-Velay	140 189	7	7,20
63113	Clermont-Ferrand	626 955	68	64,80
63430	Thiers	63 665	1	1,00
69034	Caluire-et-Cuire	166 456	14	12,40
69069	Craponne	10 791	2	1,80
69091	Givors	55 360	1	1,00
69094	Grézieu-la-Varenne	28 958	1	1,00
69100	Irigny	67 566	1	0,60
69112	Lentilly	60 622	3	2,50
69123	Lyon	824 415	209	182,60
69141	Momant	36 243	1	1,00
69143	Neuville-sur-Saône	34 715	1	0,60
69243	Tarare	40 272	2	1,60
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	0,80
69259	Vénissieux	116 508	1	0,85
69264	Villefranche-sur-Saône	213 050	8	7,30
69266	Villeurbanne	148 543	7	6,20
69282	Meyzieu	53 508	2	2,00
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	7 297	1	1,00
73008	Aix-les-Bains	66 934	4	3,30
73011	Albertville	110 470	1	0,70
73065	Chambéry	207 680	22	20,40
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 501	1	0,60
74010	Annecy	293 395	33	30,40
74012	Annemasse	294 010	28	27,15
74056	Chamonix-Mont-Blanc	12 336	1	0,20
74238	Saint-Jean-d'Aulps	8 642	1	0,20
74256	Sallanches	101 534	3	1,80
74281	Thonon-les-Bains	107 277	5	5,00
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	683	616,34

Sources : INSEE-RGP, 2016

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas pour le territoire de santé de **Saint-Jean-d'Aulps** dans le département de la Haute-Savoie, dont l'existence ne repose que sur l'activité complémentaire d'un praticien installé dans un autre département.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **91 praticiens** (sur les 360 psychiatres ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **52%** des psychiatres de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux psychiatres qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de psychiatres exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	14	—
Allier	13	1
Ardèche	8	—
Cantal	2	—
Drôme	34	5
Isère	133	21
Loire	53	8
Haute-Loire	8	—
Puy-de-Dôme	69	7
Rhône	255	35
Savoie	28	7
Haute-Savoie	66	7
Auvergne-Rhône-Alpes	683	91

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99 %
03190	Moulins	3	1	—	—	1	—
26198	Montélimar	4	1	—	—	—	1
26281	Romans-sur-Isère	8	1	—	—	1	—
26362	Valence	22	3	1	1	1	—
38053	Bourgoin-Jallieu	10	2	—	—	2	—
38185	Grenoble	110	16	—	1	7	8
38544	Vienne	7	2	—	—	—	2
38563	Voiron	7	1	—	—	1	—
42187	Roanne	8	1	—	—	1	—
42218	Saint-Étienne	40	7	—	1	—	6
63113	Clermont-Ferrand	68	7	—	—	1	6
69034	Caluire-et-Cuire	14	1	—	—	—	1
69112	Lentilly	3	1	—	—	—	1
69123	Lyon	209	31	1	6	11	13
69264	Villefranche-sur-Saône	8	1	—	—	—	1
69266	Villeurbanne	7	1	—	—	—	1
73008	Aix-les-Bains	4	2	—	1	—	1
73065	Chambéry	22	4	—	—	—	4
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	1	—	—	1	—
74010	Annecy	33	4	—	1	2	1
74012	Annemasse	28	2	—	—	1	1
74256	Sallanches	3	1	—	1	—	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	619	91	2	12	30	47

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

187 psychiatres sur 683 (soit 27,4%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (**tab. n° 8**). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

22

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte	
		Effectifs	%
Ain	14	2	14,3
Allier	13	4	30,8
Ardèche	8	1	12,5
Cantal	2	2	100,0
Drôme	34	9	26,5
Isère	133	28	21,1
Loire	53	15	28,3
Haute-Loire	8	2	25,0
Puy-de-Dôme	69	30	43,5
Rhône	255	82	32,2
Savoie	28	4	14,3
Haute-Savoie	66	8	12,1
Auvergne-Rhône-Alpes	683	187	27,4%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 683 psychiatres libéraux et/ou mixtes s'exerce essentiellement en cabinet, soit plus de **51,0%** des praticiens. Plus de 40,0% des praticiens sont installés en cabinet individuel, soit plus de deux praticiens sur cinq ; et plus de 11,0% des praticien sont installés en cabinet individuel (**tab. n° 9**). L'activité en établissement est plus faiblement représentée, soit moins de 10,0% des praticiens.

23

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	35,7	0,0	21,4	42,9
Allier	23,1	0,0	7,7	69,2
Ardèche	37,5	0,0	12,5	50,0
Cantal	0,0	0,0	0,0	100,0
Drôme	52,9	5,9	0,0	41,2
Isère	43,6	12,0	2,3	42,1
Loire	32,1	22,6	15,1	30,2
Haute-Loire	0,0	0,0	37,5	62,5
Puy-de-Dôme	8,7	14,5	20,3	56,5
Rhône	47,8	9,0	8,6	34,5
Savoie	46,4	7,1	3,6	42,9
Haute-Savoie	43,9	16,7	9,1	30,3
Auvergne-Rhône-Alpes	40,1%	11,1%	9,1%	39,7%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

176 psychiatres libéraux et/ou mixtes sur les 683 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, mais elle démontre également le poids plus conséquent de l'activité en établissement, à savoir :

- en cabinet individuel : 244,40 ETP (soit 39,7%)
- en cabinet de groupe : 65,85 ETP (soit 10,7%)
- en établissement : 58,66 ETP (soit 9,5%)
- non renseigné : 247,43 ETP (soit 40,1%)

Les psychiatres libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) réduite (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
01034	Belley	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
01053	Bourg-en-Bresse	5	40,0	0,0	0,0	60,0	1
01143	Divonne-les-Bains	2	50,0	0,0	0,0	50,0	1
03036	Bourbon-l'Archambault	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
03185	Montluçon	3	33,3	0,0	0,0	66,7	1
03190	Moulins	3	66,7	0,0	0,0	33,3	—
03310	Vichy	6	0,0	0,0	16,7	83,3	—
07010	Annonay	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
07019	Aubenas	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
07110	Joyeuse	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07186	Privas	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
15014	Aurillac	2	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26113	Die	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
26198	Montélimar	4	50,0	0,0	0,0	50,0	1
26220	Nyons	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
26235	Pierrelatte	2	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26281	Romans-sur-Isère	8	87,5	0,0	0,0	12,5	1
26362	Valence	22	40,9	9,1	0,0	50,0	7
38053	Bourgoin-Jallieu	10	40,0	30,0	0,0	30,0	4
38185	Grenoble	110	43,6	10,9	2,7	42,7	24
38544	Vienne	7	42,9	14,3	0,0	42,9	2
38563	Voiron	7	42,9	0,0	0,0	57,1	1
42186	Rive-de-Gier	2	0,0	50,0	0,0	50,0	1
42187	Roanne	8	50,0	0,0	37,5	12,5	2
42207	Saint-Chamond	3	100,0	0,0	0,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	40	25,0	27,5	12,5	35,0	18
43137	Monistrol-sur-Loire	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
43157	Le Puy-en-Velay	7	0,0	0,0	42,9	57,1	—
63113	Clermont-Ferrand	68	8,8	14,7	20,6	55,9	9
63430	Thiers	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
69034	Caluire-et-Cuire	14	57,1	0,0	7,1	35,7	6
69069	Craponne	2	50,0	0,0	0,0	50,0	1
69091	Givors	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
69094	Grézieu-la-Varenne	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
69100	Irigny	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69112	Lentilly	3	100,0	0,0	0,0	0,0	1
69123	Lyon	209	49,3	9,6	8,6	32,5	67
69141	Momant	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69143	Neuville-sur-Saône	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69243	Tarare	2	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69256	Vaulx-en-Velin	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
69259	Vénissieux	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
69264	Villefranche-sur-Saône	8	37,5	12,5	0,0	50,0	2
69266	Villeurbanne	7	28,6	28,6	14,3	28,6	1
69282	Meyzieu	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
73008	Aix-les-Bains	4	50,0	25,0	0,0	25,0	—
73011	Albertville	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
73065	Chambéry	22	45,5	4,5	4,5	45,5	5
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
74010	Annecy	33	57,6	6,1	3,0	33,3	4
74012	Annemasse	28	14,3	28,6	25,0	32,1	3
74056	Chamonix-Mont-Blanc	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
74238	Saint-Jean-d'Aulps	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—

74256	Sallanches	3	66,7	33,3	0,0	0,0	2
74281	Thonon-les-Bains	5	80,0	0,0	0,0	20,0	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	683	40,1	11,1	9,1	39,7	176

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Psychiatres est de **59 ans**⁷, il est de 61 ans pour les hommes, et de 57 ans pour les femmes (**tab. n° 11**). L'âge médian est de 61 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	57	53	55	50,0	41,7	16,7
Allier	71	64	69	100,0	100,0	50,0
Ardèche	65	64	64	100,0	75,0	50,0
Cantal	—	74	74	100,0	100,0	100,0
Drôme	60	63	61	81,8	78,8	45,5
Isère	60	59	60	74,2	59,1	33,3
Loire	62	55	59	73,6	60,4	30,2
Haute-Loire	56	39	52	50,0	25,0	25,0
Puy-de-Dôme	57	48	53	47,5	37,3	23,7
Rhône	61	57	59	67,9	53,2	32,1
Savoie	63	57	60	74,1	63,0	37,0
Haute-Savoie	59	55	58	62,5	48,4	32,8
Auvergne-Rhône-Alpes	61 ans	57 ans	59 ans	68,6%	55,3%	32,6%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est particulièrement forte, soit un écart de 22 années entre le département **du Cantal** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **74 ans**, et le département de **la Haute-Loire**, qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **52 ans**.

36 territoires de santé sur les 57 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 59 ans, soit **63,2%** des territoires de santé des psychiatres libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **21 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 59 ans (**tab. n° 12**).

520 psychiatres libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **79,6%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁸ est de 3,9 ou 391 psychiatres libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 psychiatres libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les

⁷ Compte tenu de l'absence de réponses, les calculs se font sur la base de 653 praticiens.

⁸ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **32 Territoires de santé**, soit **56,1%** des territoires de santé des psychiatres.

448 psychiatres libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **68,6%** des praticiens. Concrètement, près de sept praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **49 Territoires de santé**, soit **86,0%** des territoires de santé des psychiatres.

361 psychiatres libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **55,3%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **38 Territoires de santé**, soit **66,7%** des territoires de santé des psychiatres.

213 psychiatres libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **32,6%** des praticiens. Concrètement, près d'un tiers des praticiens est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **15 Territoires de santé**, soit **26,3%** des territoires de santé des psychiatres.

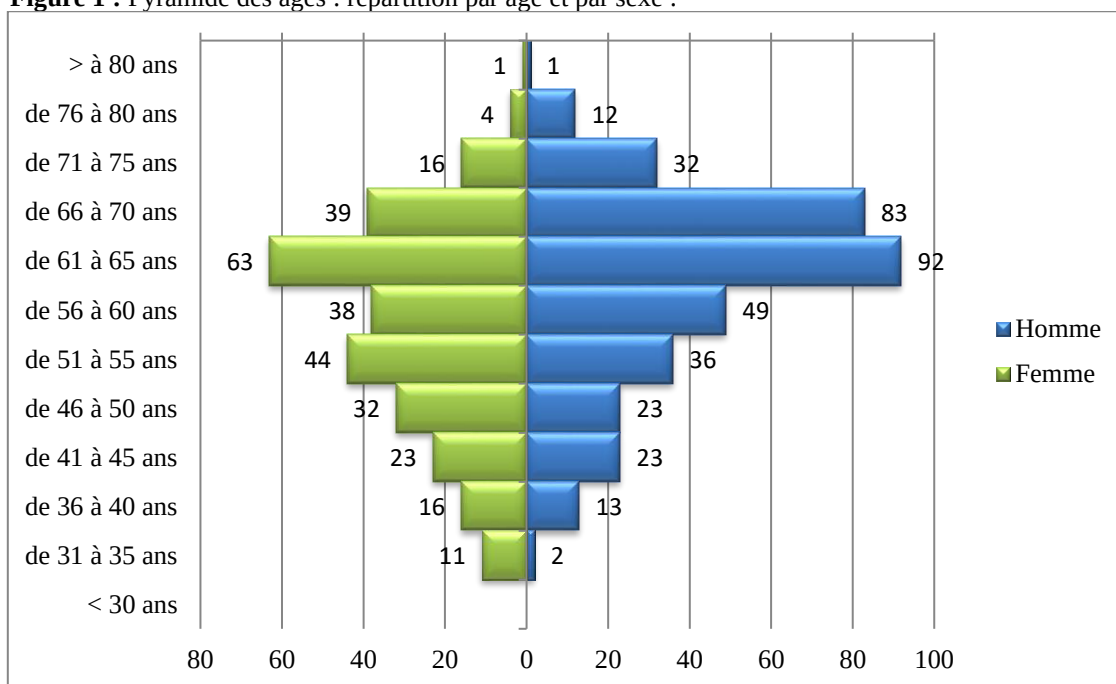
Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	54	—	54	1	—	—	—
01034	Belley	61	—	61	1	1	1	—
01053	Bourg-en-Bresse	56	66	60	5	3	2	2
01143	Divonne-les-Bains	55	—	55	2	1	1	—
03036	Bourbon-l'Archambault	76	—	76	1	1	1	1
03185	Montluçon	62	—	62	3	2	2	—
03190	Moulins	77	—	77	3	1	1	1
03310	Vichy	75	64	69	6	4	4	2
07010	Annonay	55	—	55	1	1	—	—
07019	Aubenas	—	63	63	1	1	1	—
07110	Joyeuse	57	—	57	1	1	—	—
07186	Privas	73	—	73	1	1	1	1
15014	Aurillac	—	74	74	2	1	1	1
26113	Die	34	—	34	1	—	—	—
26198	Montélimar	45	61	53	4	2	1	—
26220	Nyons	63	—	63	1	1	1	—
26235	Pierrelatte	63	64	64	2	2	2	—
26281	Romans-sur-Isère	64	58	62	8	7	7	3
26362	Valence	64	65	65	22	19	19	15
38053	Bourgoin-Jallieu	60	56	58	10	7	5	3
38185	Grenoble	60	60	60	110	81	64	35
38544	Vienne	63	58	60	7	5	4	2
38563	Voiron	66	58	65	7	6	5	4
42186	Rive-de-Gier	62	—	62	2	2	2	—
42187	Roanne	63	58	61	8	6	6	4
42207	Saint-Chamond	61	64	63	3	3	3	1
42218	Saint-Étienne	61	53	59	40	28	21	11
43137	Monistrol-sur-Loire	42	—	42	1	—	—	—
43157	Le Puy-en-Velay	64	39	55	7	2	1	1
63113	Clermont-Ferrand	57	49	53	68	28	22	14
63430	Thiers	—	39	39	1	—	—	—
69034	Caluire-et-Cuire	60	53	57	14	7	5	3
69069	Craponne	—	52	52	2	1	—	—
69091	Givors	—	65	65	1	1	1	1
69094	Grézieu-la-Varenne	—	44	44	1	—	—	—
69100	Irigny	—	64	64	1	1	1	—
69112	Lentilly	68	58	61	3	2	2	2
69123	Lyon	61	57	59	209	143	112	67
69141	Mornant	—	52	52	1	—	—	—
69143	Neuville-sur-Saône	61	—	61	1	1	1	—
69243	Tarare	69	—	69	2	2	2	2
69256	Vaulx-en-Velin	—	57	57	1	1	—	—
69259	Vénissieux	65	—	65	1	1	1	1
69264	Villefranche-sur-Saône	64	57	60	8	4	4	2
69266	Villeurbanne	56	69	58	7	5	5	3
69282	Meyzieu	54	—	54	2	1	—	—
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	—	52	52	1	—	—	—
73008	Aix-les-Bains	64	59	61	4	3	3	1
73011	Albertville	65	—	65	1	1	1	1
73065	Chambéry	63	57	60	22	15	13	8
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	58	—	58	1	1	—	—
74010	Annecy	61	56	59	33	20	17	13
74012	Annemasse	55	50	53	28	13	9	4
74056	Chamonix-Mont-Blanc	66	—	66	1	1	1	1
74238	Saint-Jean-d'Aulps	—	75	75	1	—	—	—
74256	Sallanches	72	59	63	3	3	2	1
74281	Thonon-les-Bains	65	55	61	5	4	3	2
	Auvergne-Rhône-Alpes	61 ans	57 ans	59 ans	653	448	361	213

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, la Psychiatrie est une spécialité dont la pratique est assez "proche" d'une répartition égale entre les sexes. En effet, 366 psychiatres sont des hommes (soit **56,0%** des psychiatres libéraux et/ou mixtes en exercice) et 287 des femmes (soit **44,0%**) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, marquée par une "relative" répartition égale entre les praticiens-hommes et les praticiens-femmes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, les départements de **la Drôme**, de **la Savoie**, du **Puy-de-Dôme**, du **Rhône** et de **l'Isère** s'inscrivent dans la tendance régionale. À l'opposé, **l'Allier**, **l'Ardèche**, **la Haute-Loire**, **l'Ain**, **la Loire** et **la Haute-Savoie** demeurent les départements où les taux de masculinité sont les plus conséquents, compris entre 60,0% et 75,0%. Dans ce contexte, le seul psychiatre enregistré pour le département **du Cantal** est une femme.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :

Les départements	Homme	Femme
Ain	66,7	33,3
Allier	75,0	25,0
Ardèche	75,0	25,0
Cantal	0,0	100,0
Drôme	57,6	42,4
Isère	52,3	47,7
Loire	66,0	34,0
Haute-Loire	75,0	25,0
Puy-de-Dôme	54,2	45,8
Rhône	52,8	47,2
Savoie	55,6	44,4
Haute-Savoie	62,5	37,5
Auvergne-Rhône-Alpes	56,0%	44,0%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que 91 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 360 psychiatres ayant répondu au questionnaire). 65,0% des praticiens concernés sont des femmes.

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré une relative proximité entre les taux de masculinité et de féminité, les tendances montrent certaines divergences dans le choix du cadre d'activité. Globalement, le cabinet demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais les praticiens-femmes sont plus nombreuses à plébisciter le cabinet individuel comme cadre d'exercice.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	34,0	47,8	40,1
Cabinet de groupe	12,0	10,0	11,1
Etablissement	13,1	4,0	9,1
Non communiqué	40,8	38,2	39,7
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

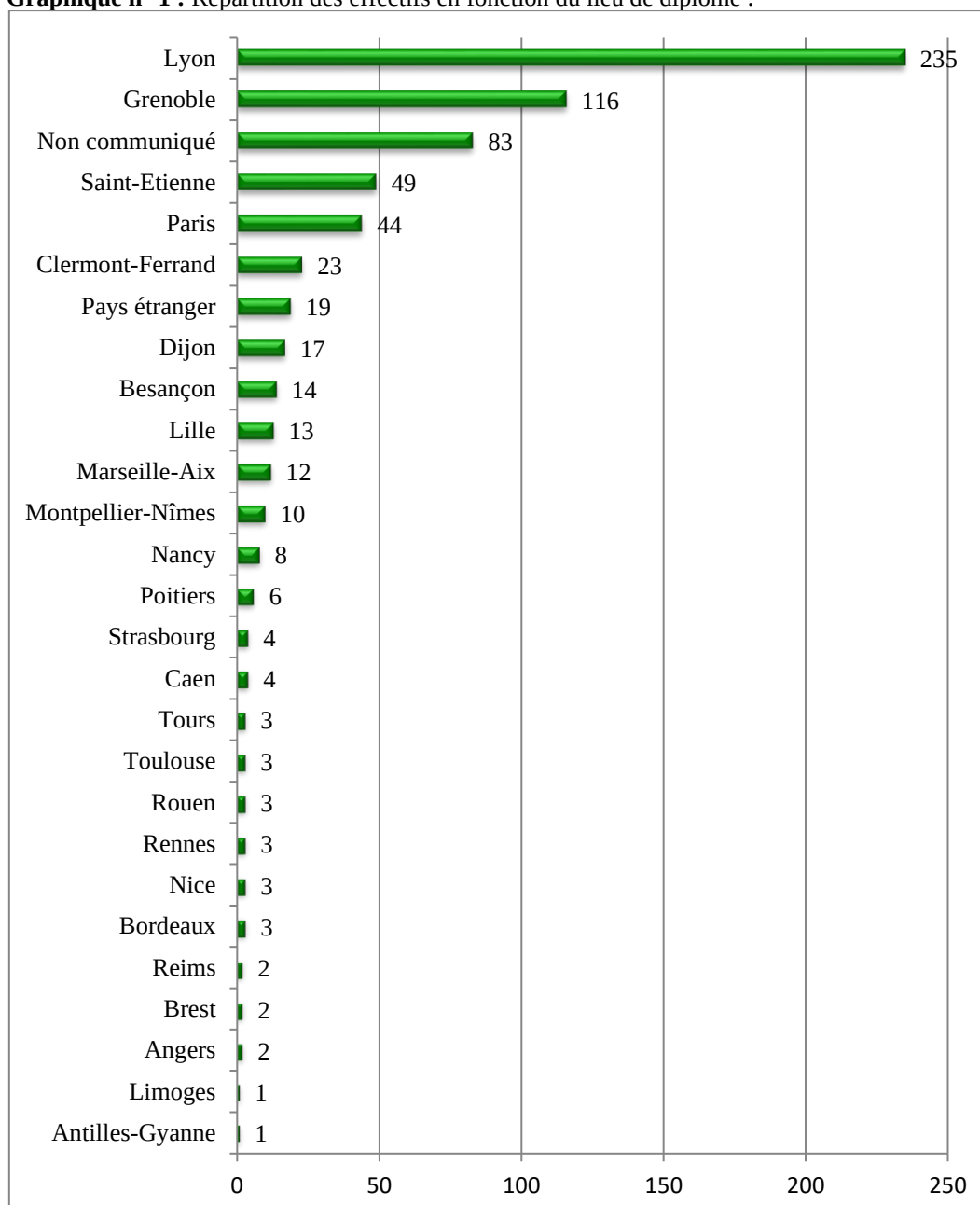
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix de l'établissement comme cadre d'exercice, qui est ici beaucoup plus privilégié par les praticiens-hommes.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" particulièrement développé. En effet, **61,9%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **61,9%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'effet modéré ici de « la préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Ile-de-France : **6,4%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Bourgogne-Franche-Comté : **4,5%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, les départements de **l'Ardèche**, de **l'Isère**, de **la Loire**, **du Rhône** et de **la Savoie** s'inscrivent dans cette tendance, au moins 60,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. À un degré moindre, les départements de **la Drôme** et de **l'Ain** présentent un profil proche, de 47,0% à 57,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Allier**, **du Puy-de-Dôme** et de **la Haute-Savoie** où peu de praticiens sont issus des facultés régionales, voire aucun pour les départements **du Cantal** et de **la Haute-Loire**, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	14	2,2	55	50,0	41,7
Allier	343 062	13	3,8	69	100,0	100,0
Ardèche	322 381	8	2,5	64	100,0	75,0
Cantal	146 618	2	1,4	74	100,0	100,0
Drôme	499 159	34	6,8	61	81,8	78,8
Isère	1 243 597	133	10,7	60	74,2	59,1
Loire	757 305	53	7,0	59	73,6	60,4
Haute-Loire	226 565	8	3,5	52	50,0	25,0
Puy-de-Dôme	644 216	69	10,7	53	47,5	37,3
Rhône	1 801 885	255	14,2	59	67,9	53,2
Savoie	426 924	28	6,6	60	74,1	63,0
Haute-Savoie	783 127	66	8,4	58	62,5	48,4
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	683	8,7	59 ans	68,6%	55,3%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	146 213	1	0,7	54	0,0	0,0	0,0
01034	Belley	43 126	1	2,3	61	100,0	100,0	0,0
01053	Bourg-en-Bresse	196 268	5	2,5	60	60,0	40,0	40,0
01143	Divonne-les-Bains	78 422	2	2,6	55	50,0	50,0	0,0
03036	Bourbon-l'Archambault	17 985	1	5,6	76	100,0	100,0	100,0
03185	Montluçon	116 477	3	2,6	62	100,0	100,0	0,0
03190	Moulins	81 338	3	3,7	77	100,0	100,0	100,0
03310	Vichy	141 593	6	4,2	69	100,0	100,0	50,0
07010	Annonay	97 651	1	1,0	55	100,0	0,0	0,0
07019	Aubenas	59 321	1	1,7	63	100,0	100,0	0,0
07110	Joyeuse	34 324	1	2,9	57	100,0	0,0	0,0
07186	Privas	43 038	1	2,3	73	100,0	100,0	100,0
15014	Aurillac	107 306	2	1,9	74	100,0	100,0	100,0
26113	Die	17 581	1	5,7	34	0,0	0,0	0,0
26198	Montélimar	97 586	4	4,1	53	50,0	25,0	0,0
26220	Nyons	30 671	1	3,3	63	100,0	100,0	0,0
26235	Pierrelatte	57 853	2	3,5	64	100,0	100,0	0,0
26281	Romans-sur-Isère	189 659	8	4,2	62	87,5	87,5	37,5
26362	Valence	235 626	22	9,3	65	90,5	90,5	71,4
38053	Bourgoin-Jallieu	312 277	10	3,2	58	70,0	50,0	30,0
38185	Grenoble	609 020	110	18,1	60	73,6	58,2	31,8
38544	Vienne	143 923	7	4,9	60	83,3	66,7	33,3
38563	Voiron	140 778	7	5,0	65	85,7	71,4	57,1
42186	Rive-de-Gier	47 749	2	4,2	62	100,0	100,0	0,0
42187	Roanne	170 199	8	4,7	61	75,0	75,0	50,0
42207	Saint-Chamond	53 410	3	5,6	63	100,0	100,0	33,3
42218	Saint-Étienne	514 809	40	7,8	59	70,0	52,5	27,5
43137	Monistrol-sur-Loire	50 577	1	2,0	42	0,0	0,0	0,0
43157	Le Puy-en-Velay	140 189	7	5,0	55	66,7	33,3	33,3
63113	Clermont-Ferrand	626 955	68	10,8	53	48,3	37,9	24,1
63430	Thiers	63 665	1	1,6	39	0,0	0,0	0,0
69034	Caluire-et-Cuire	166 456	14	8,4	57	53,8	38,5	23,1
69069	Craponne	10 791	2	18,5	52	50,0	0,0	0,0
69091	Givors	55 360	1	1,8	65	100,0	100,0	100,0
69094	Grézieu-la-Varenne	28 958	1	3,5	44	0,0	0,0	0,0
69100	Irigny	67 566	1	1,5	64	100,0	100,0	0,0
69112	Lentilly	60 622	3	4,9	61	66,7	66,7	66,7
69123	Lyon	824 415	209	25,4	59	69,1	54,1	32,4
69141	Mornant	36 243	1	2,8	52	0,0	0,0	0,0
69143	Neuville-sur-Saône	34 715	1	2,9	61	100,0	100,0	0,0
69243	Tarare	40 272	2	5,0	69	100,0	100,0	100,0
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	57	100,0	0,0	0,0
69259	Vénissieux	116 508	1	0,9	65	100,0	100,0	100,0
69264	Villefranche-sur-Saône	213 050	8	3,8	60	50,0	50,0	25,0
69266	Villeurbanne	148 543	7	4,7	58	71,4	71,4	42,9
69282	Meyzieu	53 508	2	3,7	54	50,0	0,0	0,0
69289	Saint-Pierre-de-Chandieu	7 297	1	13,7	52	0,0	0,0	0,0
73008	Aix-les-Bains	66 934	4	6,0	61	75,0	75,0	25,0
73011	Albertville	110 470	1	0,9	65	100,0	100,0	100,0
73065	Chambéry	207 680	22	10,6	60	71,4	61,9	38,1
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	43 501	1	2,3	58	100,0	0,0	0,0
74010	Annecy	293 395	33	11,2	59	62,5	53,1	40,6
74012	Annemasse	294 010	28	9,5	53	52,0	36,0	16,0
74056	Chamonix-Mont-Blanc	12 336	1	8,1	66	100,0	100,0	100,0
74238	Saint-Jean-d'Aulps	8 642	1	11,6	75	100,0	100,0	100,0
74256	Sallanches	101 534	3	3,0	63	100,0	66,7	33,3
74281	Thonon-les-Bains	107 277	5	4,7	61	80,0	60,0	40,0
		7 820 966	683	8,7	59 ans	68,6%	55,3%	32,6%

Sources : INSEE-RGP, 2016

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁹ à un rhumatologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **19 minutes (tab. n° 17)**. Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (3,6) demeure particulièrement conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (11 minutes) et le département **du Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (39 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	14 mn
Allier	21 mn
Ardèche	21 mn
Cantal	39 mn
Drôme	18 mn
Isère	13 mn
Loire	15 mn
Haute-Loire	27 mn
Puy-de-Dôme	23 mn
Rhône	11 mn
Savoie	18 mn
Haute-Savoie	13 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	19 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE¹⁰), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,5), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (11 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (27 minutes) (**tab. n° 18**). Les espaces à dominante urbaine des départements du Rhône, de la Loire et de la Drôme enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Ain, de l'Ardèche et du Cantal, dans un contexte où les valeurs oscillent de 7 à 13 minutes. Les espaces à dominante rurale des

⁹ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

¹⁰ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolisée et/ou commune périurbaine monopolisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

départements de l'Isère et de l'Ain enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et du Cantal.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	5	12	16	12	16	28	18	18
Allier	5	13	17	11	26	26	26	26
Ardèche	5	13	15	12	25	45	27	28
Cantal	3	14	—	13	43	44	43	43
Drôme	6	11	13	10	12	11	22	21
Isère	5	13	12	11	11	12	19	18
Loire	5	12	11	10	14	22	22	22
Haute-Loire	6	14	9	12	16	27	32	31
Puy-de-Dôme	3	11	18	12	23	40	35	34
Rhône	4	9	12	7	18	—	24	23
Savoie	8	14	13	11	24	18	23	23
Haute-Savoie	7	12	17	11	17	10	22	20
Auvergne-Rhône-Alpes	5	12	14	11	18	29	27	27

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **83,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte (**tab. n° 19**).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	79,1	20,5	0,3	0,0	0,0
Allier	64,1	30,1	5,5	0,3	0,0
Ardèche	73,2	18,0	6,4	2,4	0,0
Cantal	37,3	18,3	21,6	17,6	5,2
Drôme	82,6	16,1	1,1	0,1	0,0
Isère	87,6	11,4	0,7	0,3	0,0
Loire	87,2	11,9	0,9	0,0	0,0
Haute-Loire	52,3	34,0	11,9	1,9	0,1
Puy-de-Dôme	80,5	10,6	5,7	3,3	0,0
Rhône	96,4	3,3	0,3	0,0	0,0
Savoie	74,3	15,3	5,5	3,1	1,7
Haute-Savoie	83,1	15,8	1,2	0,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	83,2%	13,1%	2,5%	1,0%	0,2%

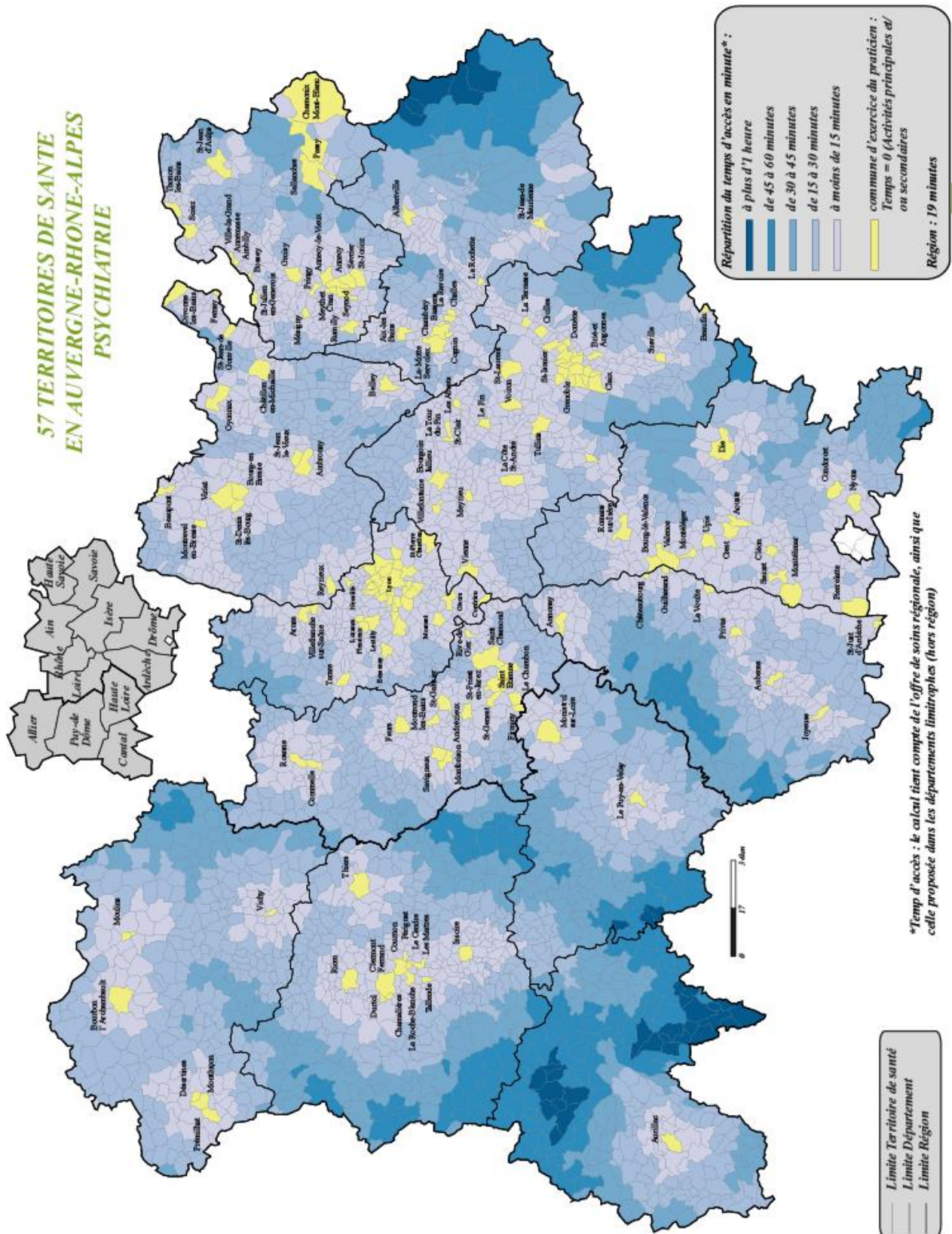
Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Plus de **96,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** de la population du département **du Cantal** se trouve dans ces conditions d'accessibilité. Si près de 100,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **l'Isère**, de **la Loire**, de **l'Ain** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 90,0% et 98,0% pour les départements **du Puy-de-Dôme**, de **l'Ardèche**, de **l'Allier**, de **la Drôme** et de **la Haute-Savoie**, et entre 86,0% et 89,0% pour les départements de **la Haute-Loire** et de **la Savoie**, et "seule" 55,6% de la population du département de **l'Allier** se situe à moins de 30 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

57 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES PSYCHIATRIE



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les psychiatres libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **la Savoie**, de **la Drôme**, de **la Loire** et de **la Haute-Savoie**, et tout particulièrement **du Cantal**, de **l'Ain**, de **l'Ardèche**, de **la Haute-Loire** et de **l'Allier** dont les densités médicales sont très inférieures à la densité médicale régionale observée ; et les départements de **l'Isère**, **du Puy-de-Dôme** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où moins de 35,0% des territoires de santé enregistre une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

40

■ Le calcul en effectifs « Equivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

- ▶ Les **683 psychiatres** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **616,34 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.
- ▶ L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, le Territoire de santé de **Saint-Jean-d'Aulps** est le seul exemple de territoires de santé dont l'existence repose sur l'activité complémentaire d'un praticien installé dans un autre département.

■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en cabinet individuel et/ou de groupe, soit plus d'un praticien sur deux mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses. L'activité en établissement est faiblement représentée, soit moins de 10,0% des praticiens.

■ Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 59 ans ; près de 7 praticiens sur 10 sont âgés de 55 ans et plus, près de 7 praticiens sur 10 vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus d'un praticien sur 2 est âgé de 60 ans et plus, plus d'un praticien sur 2 va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; près de 33,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !

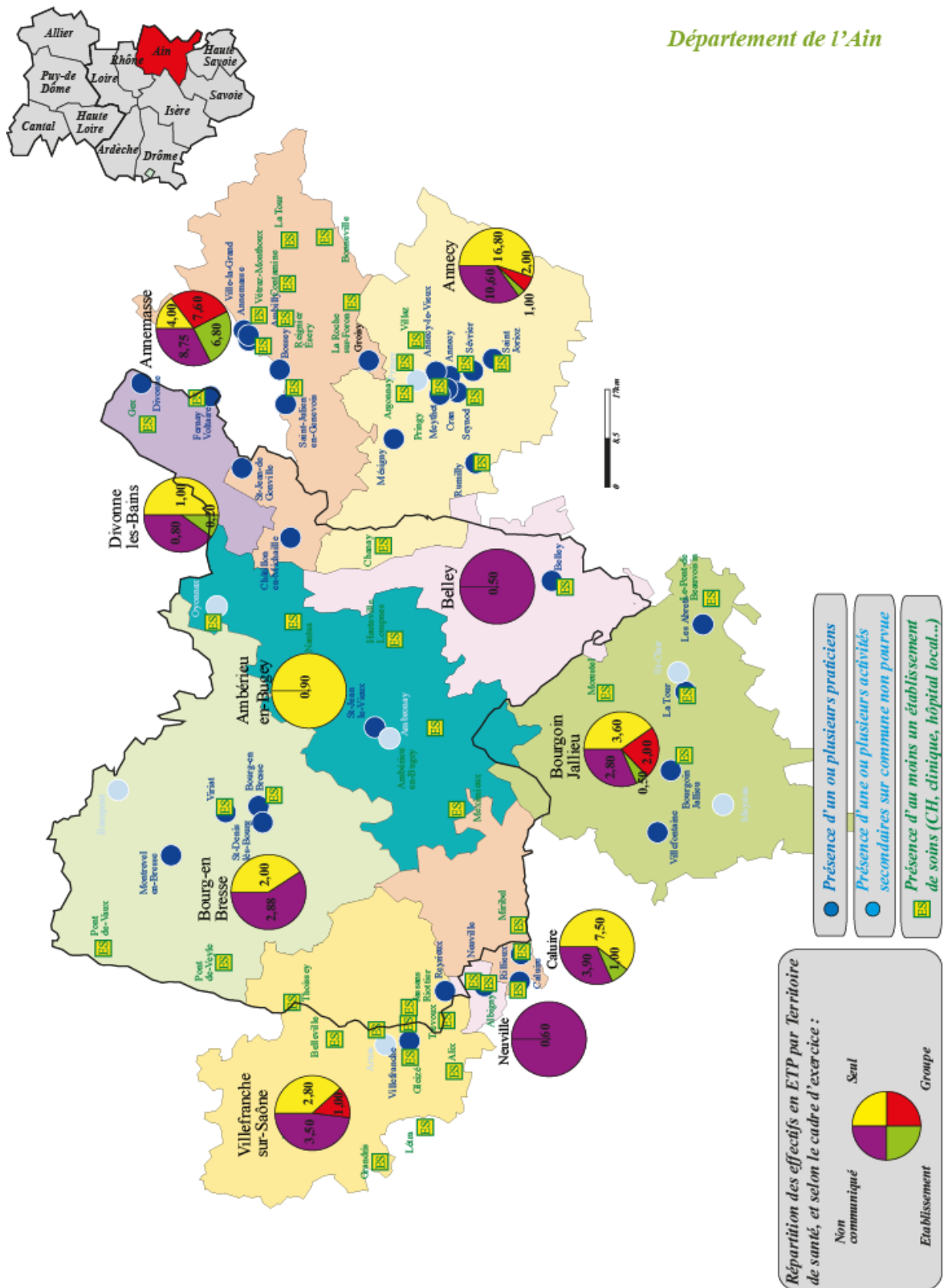
■ Une activité relativement "proche" d'une répartition égale entre les sexes : plus d'un praticien sur 2 est un homme (56,0%), mais l'on dénombre 13 praticiens âgés de moins de 35 ans, dont 11 praticiens-femmes, soit 85,0% des praticiens âgés de moins de 35 ans.

■ L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un psychiatre libéral et/ou mixte est de 19 minutes, ce temps est de 11 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 27 minutes dans les espaces à dominante rurale. Près de 100,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 20 et 25 minutes pour les départements de **l'Allier**, de **l'Ardèche**, de **du Puy-de-Dôme**, 27 minutes pour le département de **la Haute-Loire** et même 39 minutes pour celui **du Cantal**. Et si plus de 83,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte, ce taux est de 52,3% pour le département de **la Haute-Loire** et 37,3% de la population du département **du Cantal** se situe à moins de 15 minutes d'un psychiatre libéral et/ou mixte.

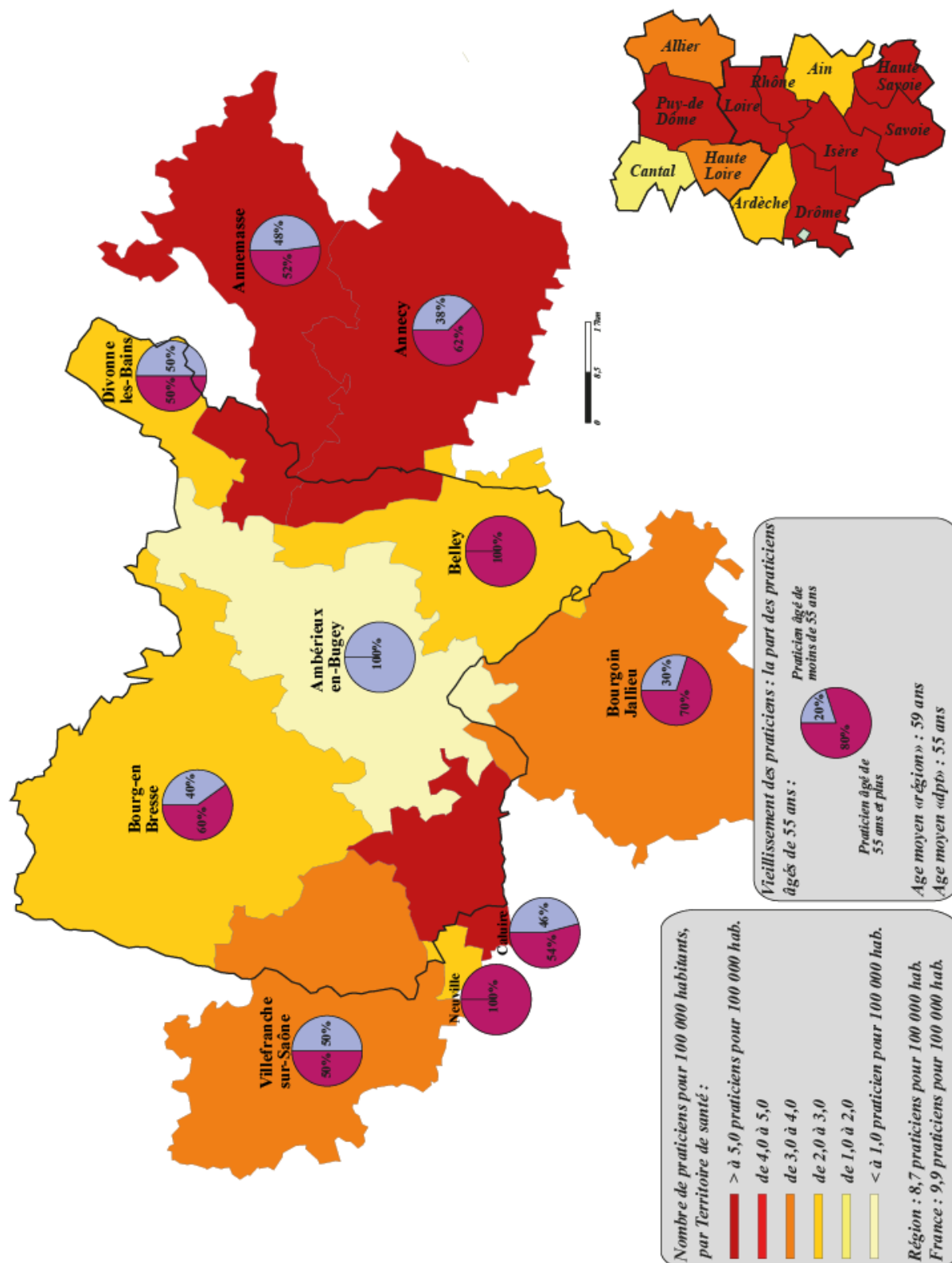
V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

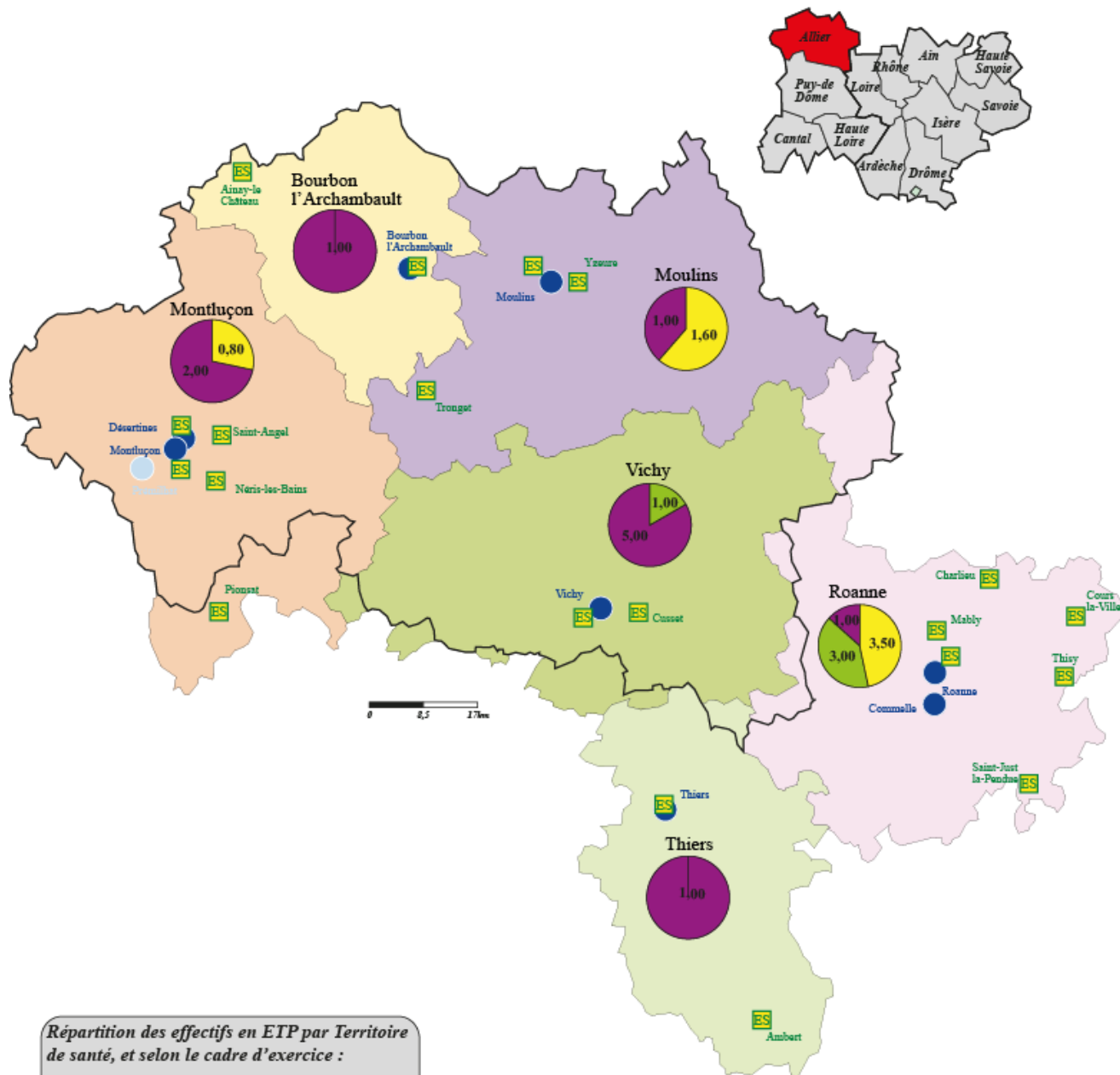
Département de l'Ain



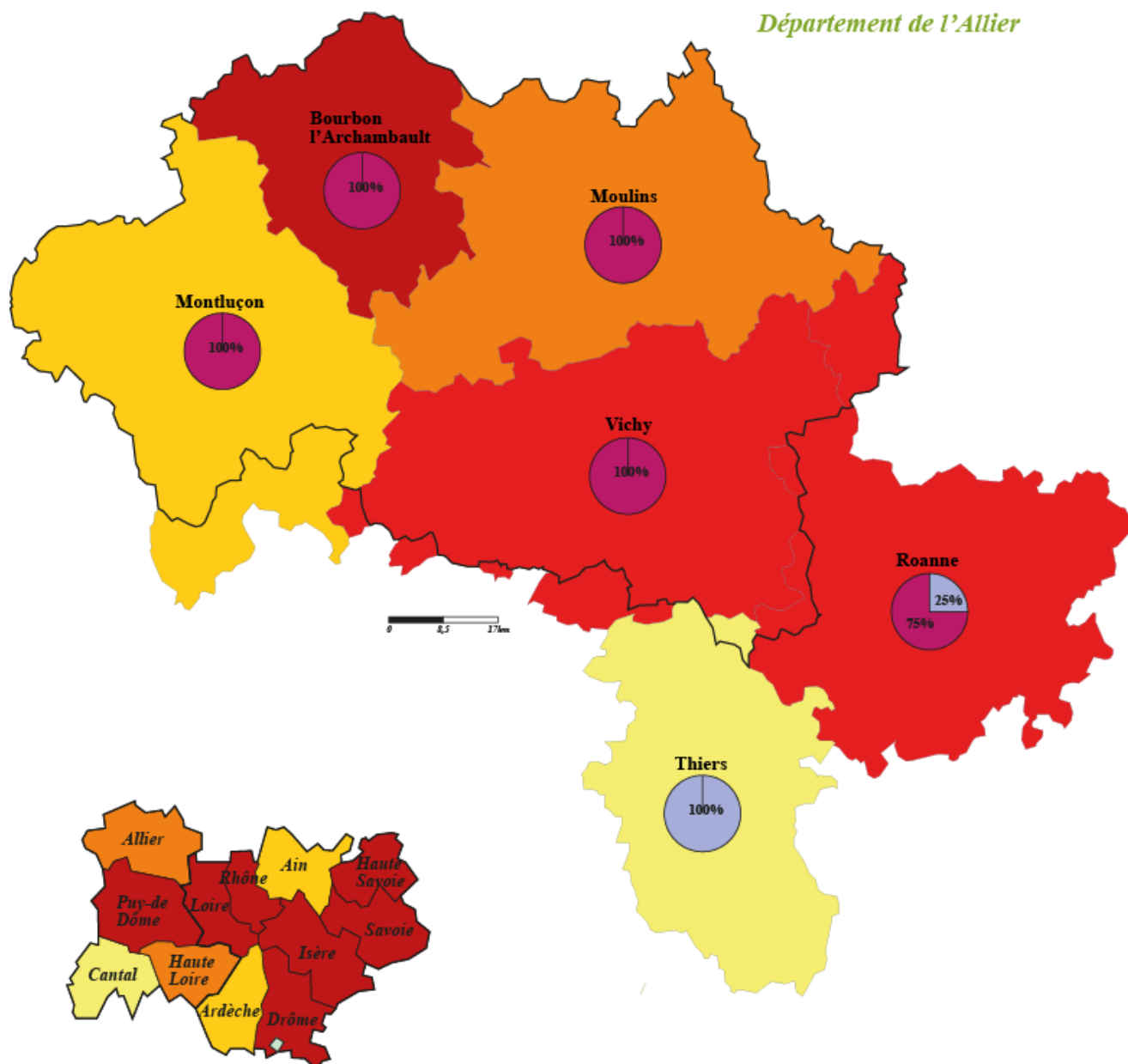
Département de l'Ain



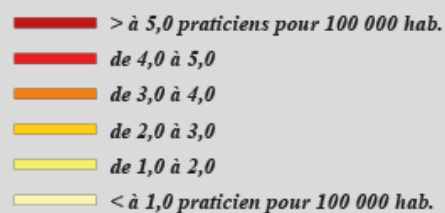
Département de l'Allier



Département de l'Allier

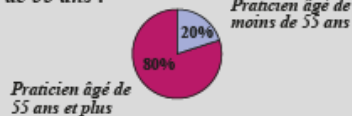


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

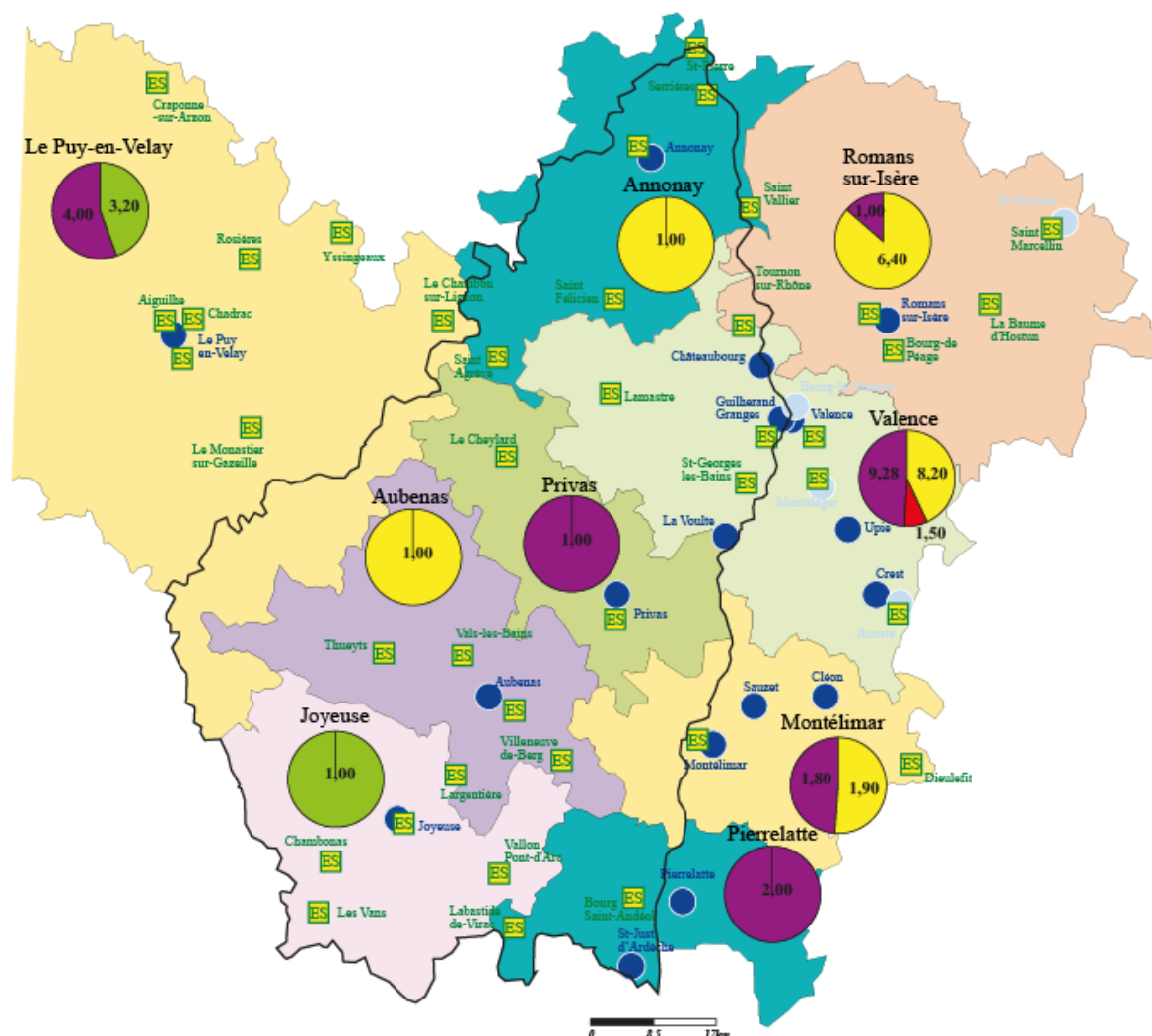


Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 69 ans

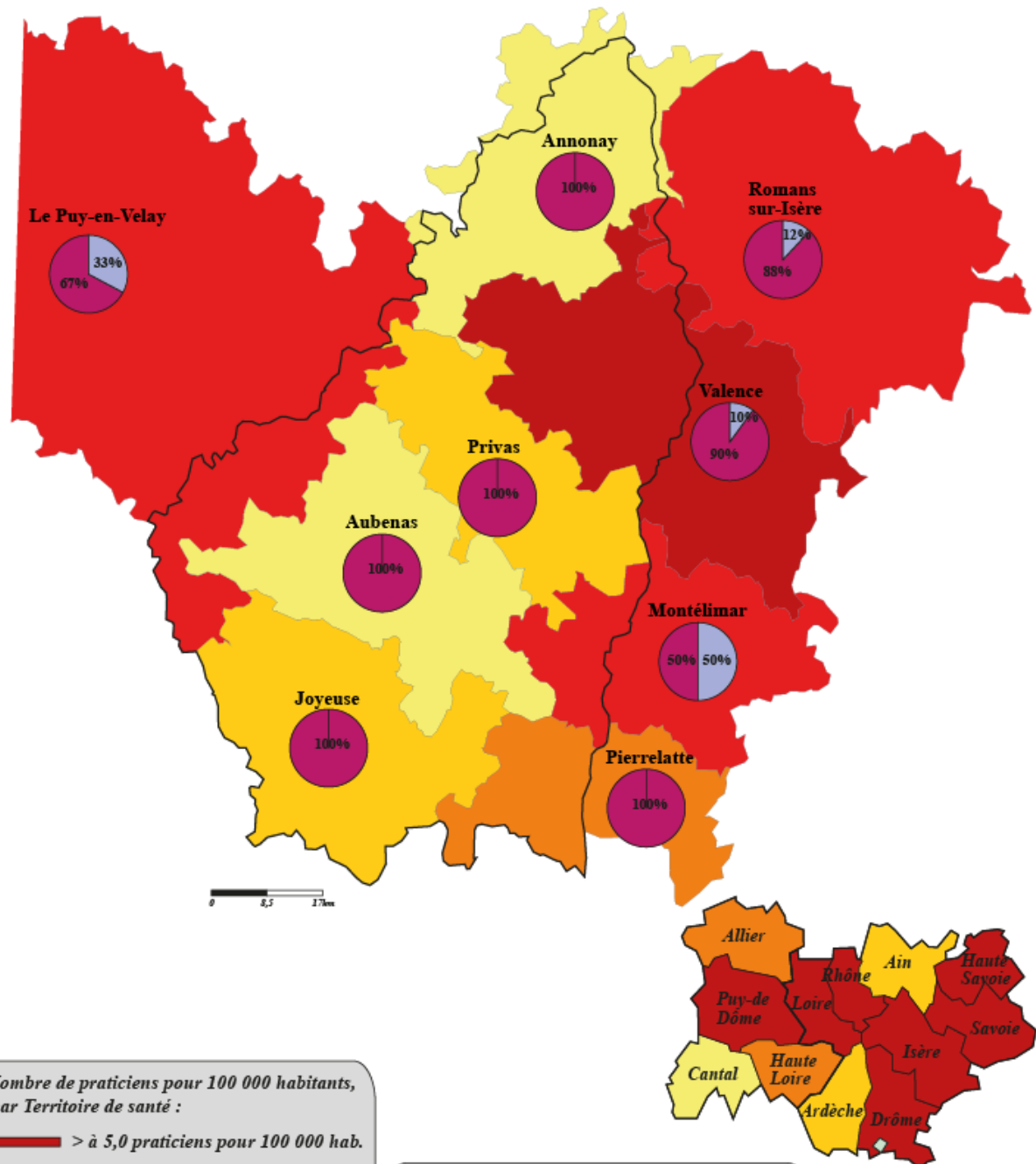


Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

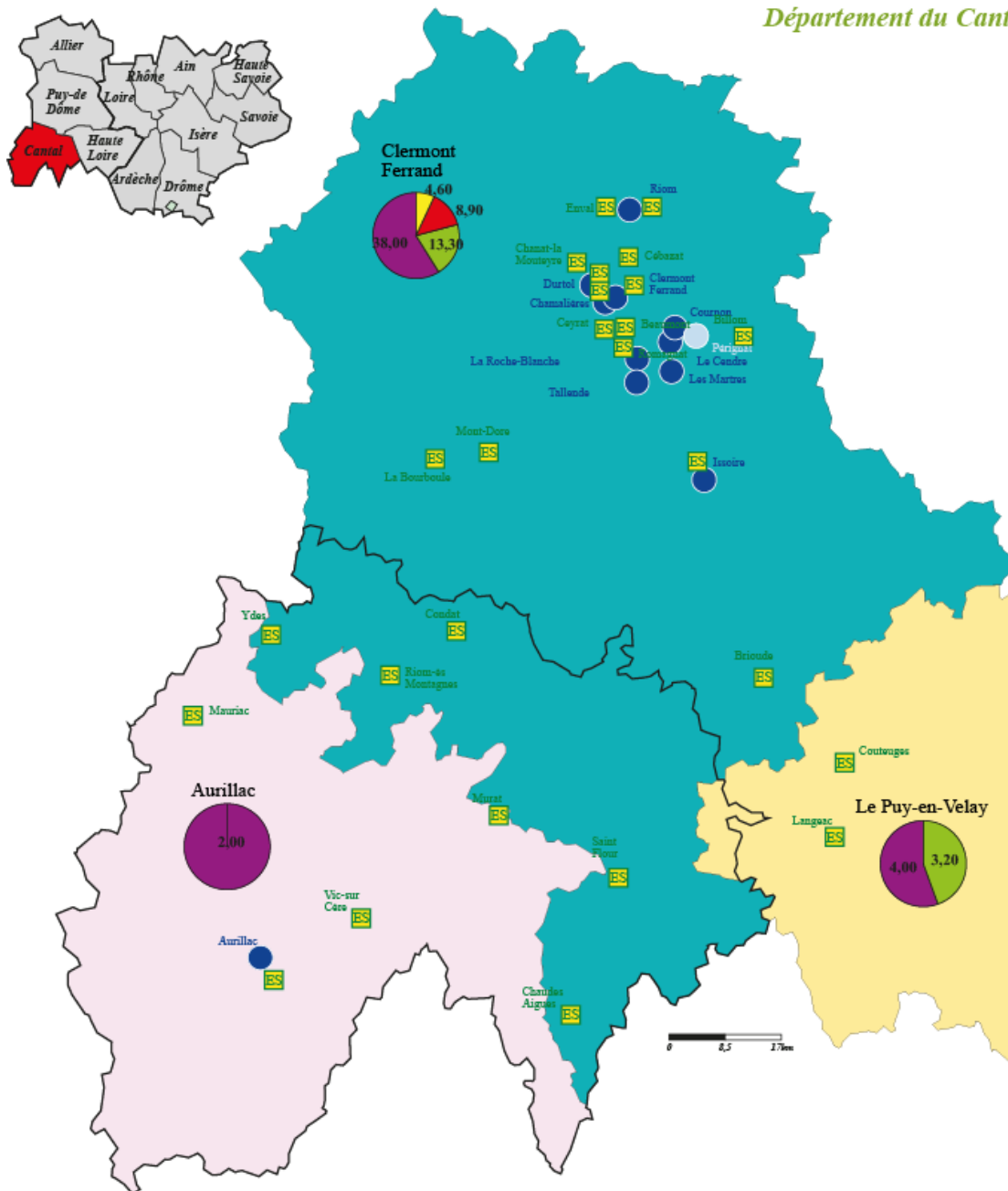


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



Département du Cantal

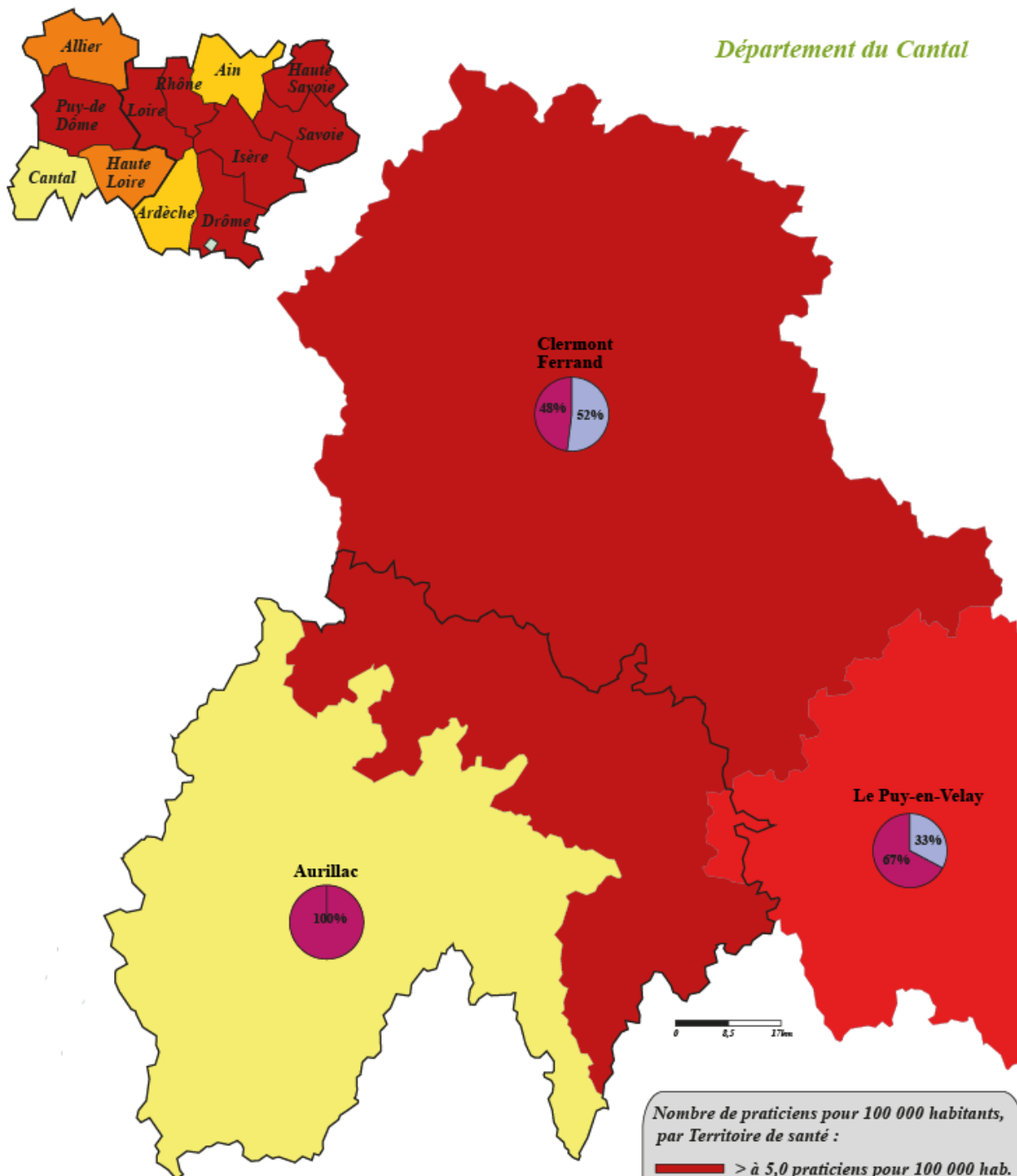


Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

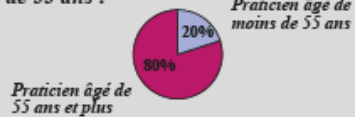


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

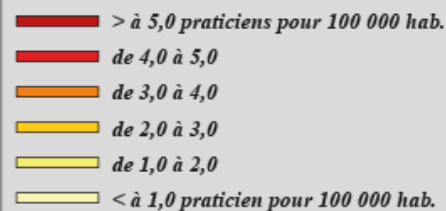


Vieillissement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 74 ans

Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

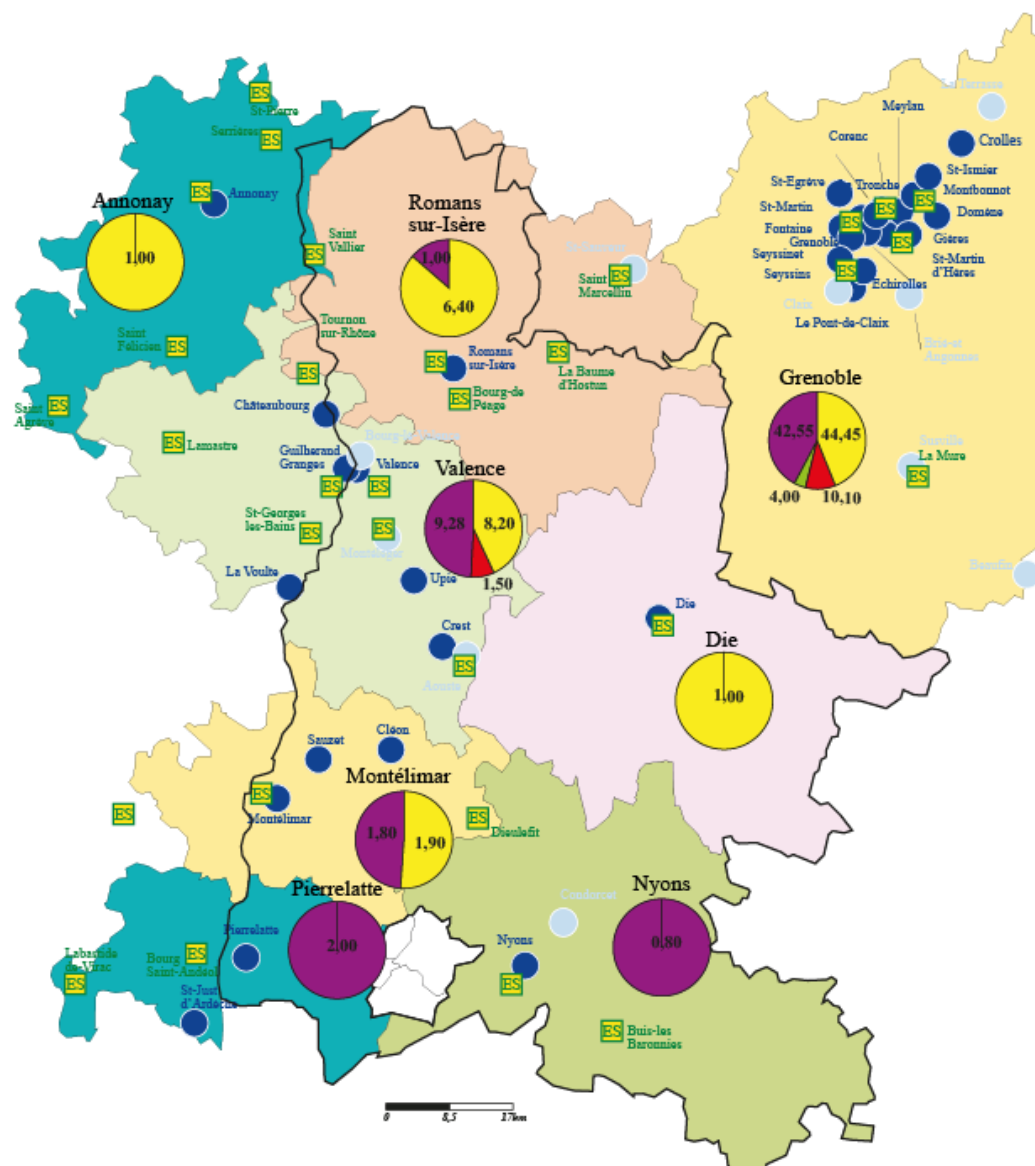


Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



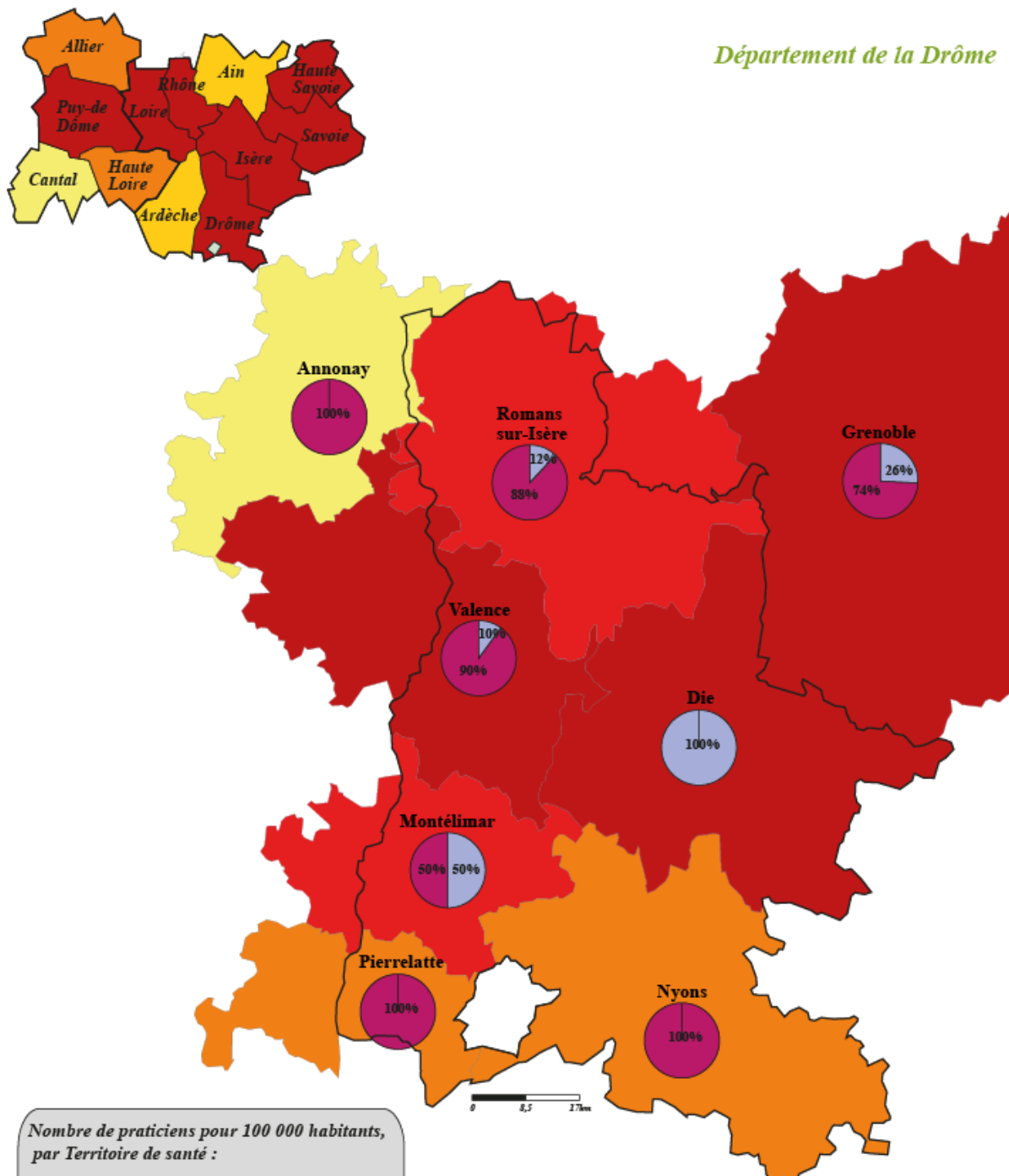
Département de la Drôme

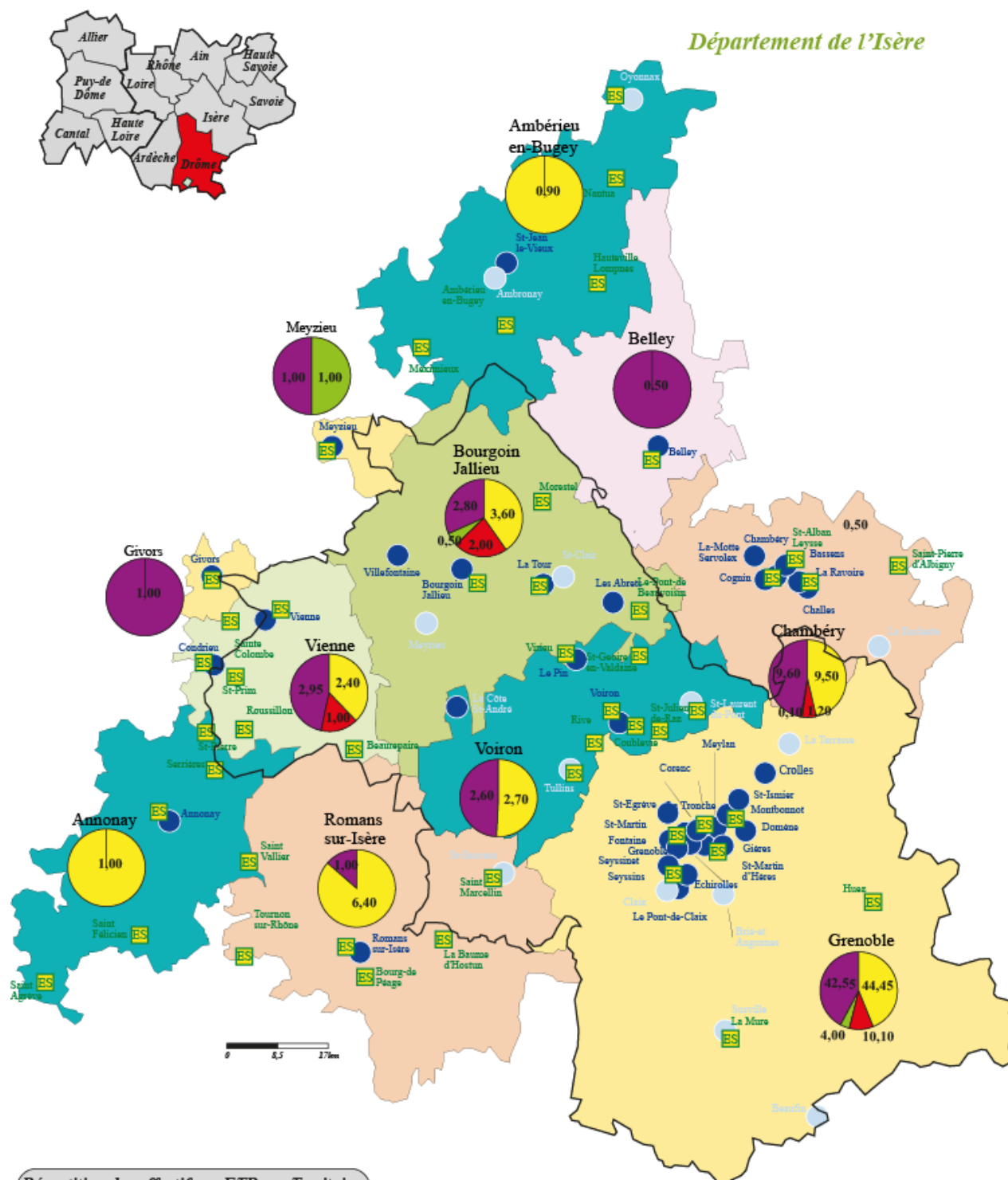


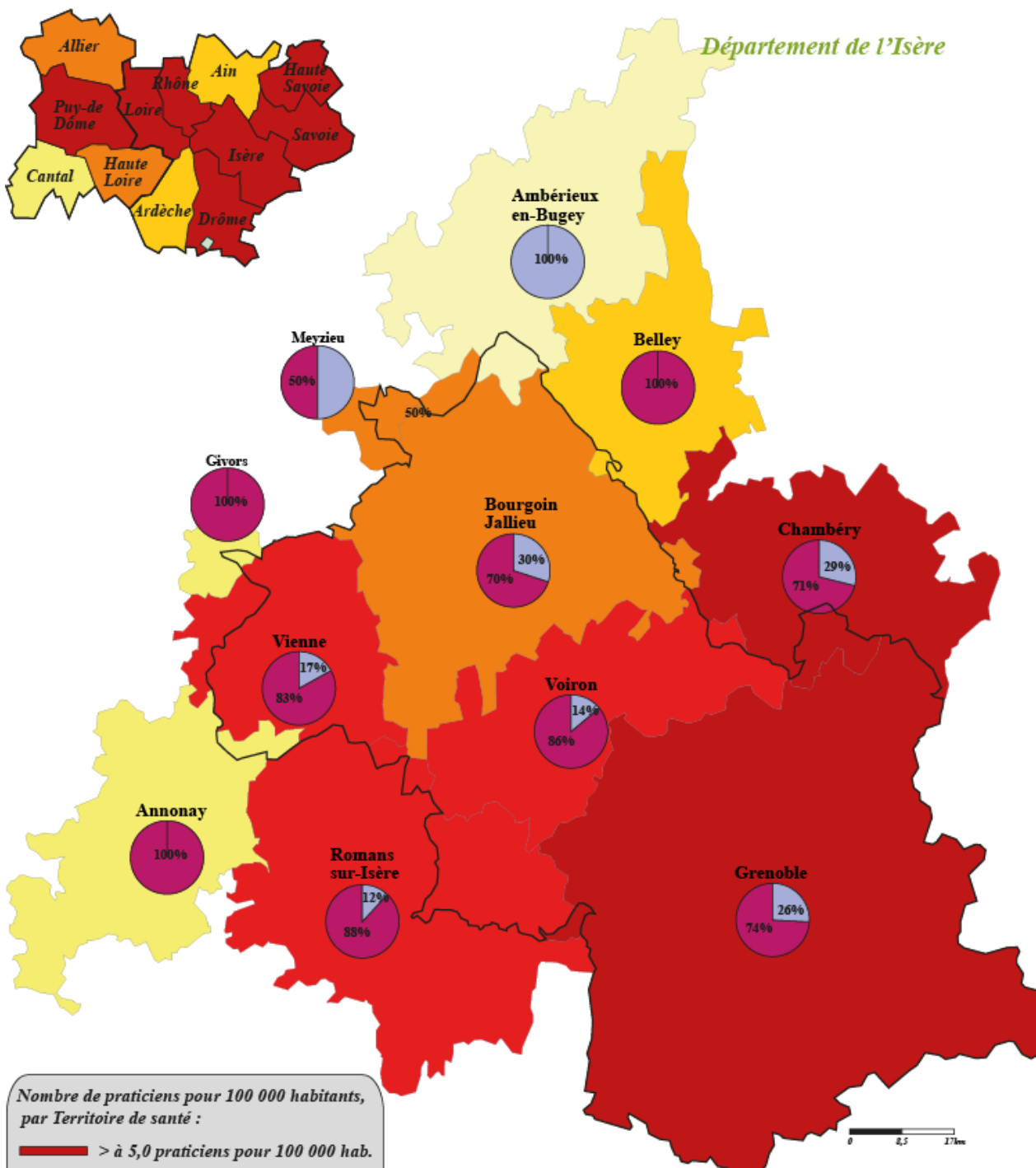
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- *Présence d'un ou plusieurs praticiens*
- *Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue*
- PS *Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)*

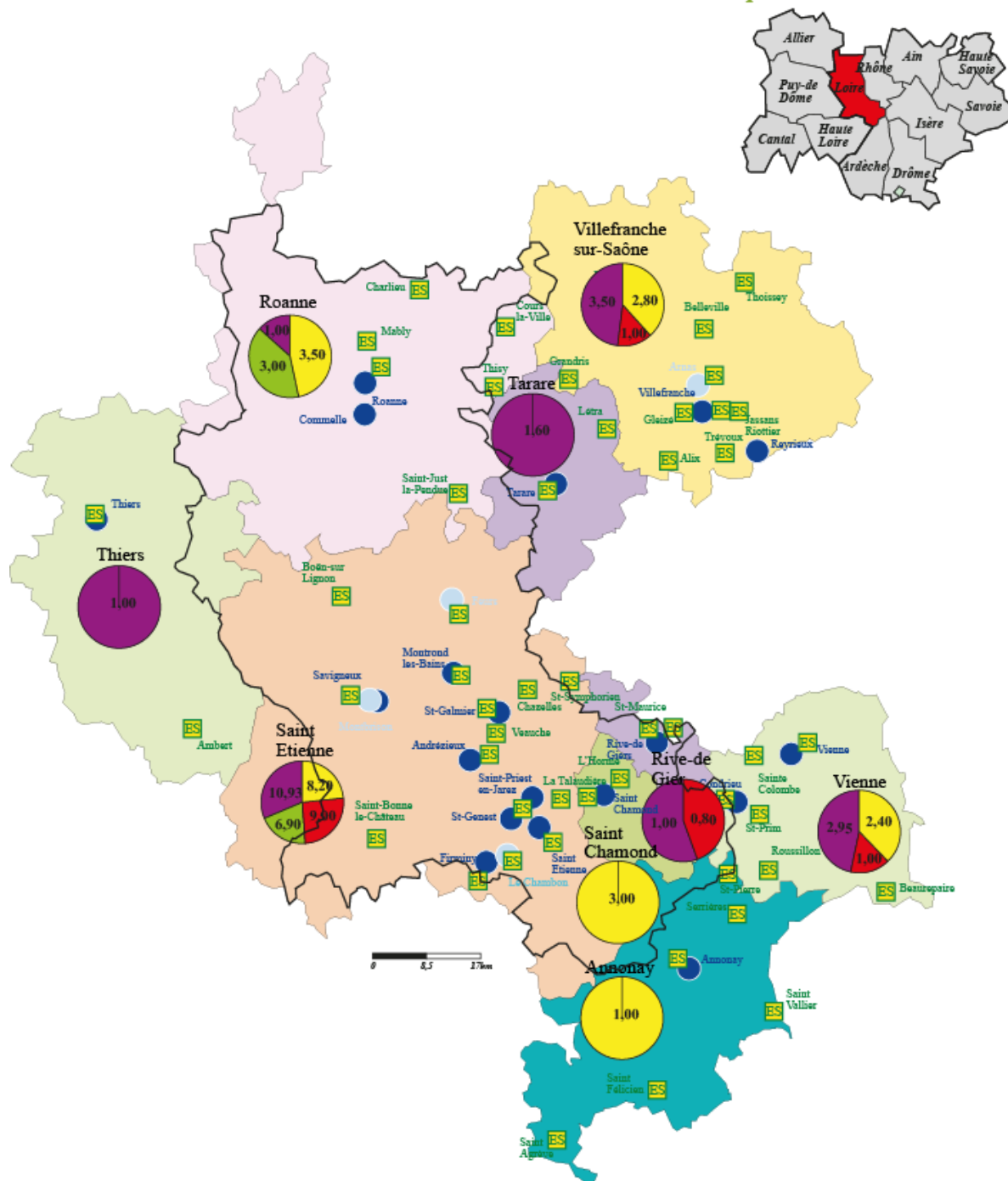






Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Loire



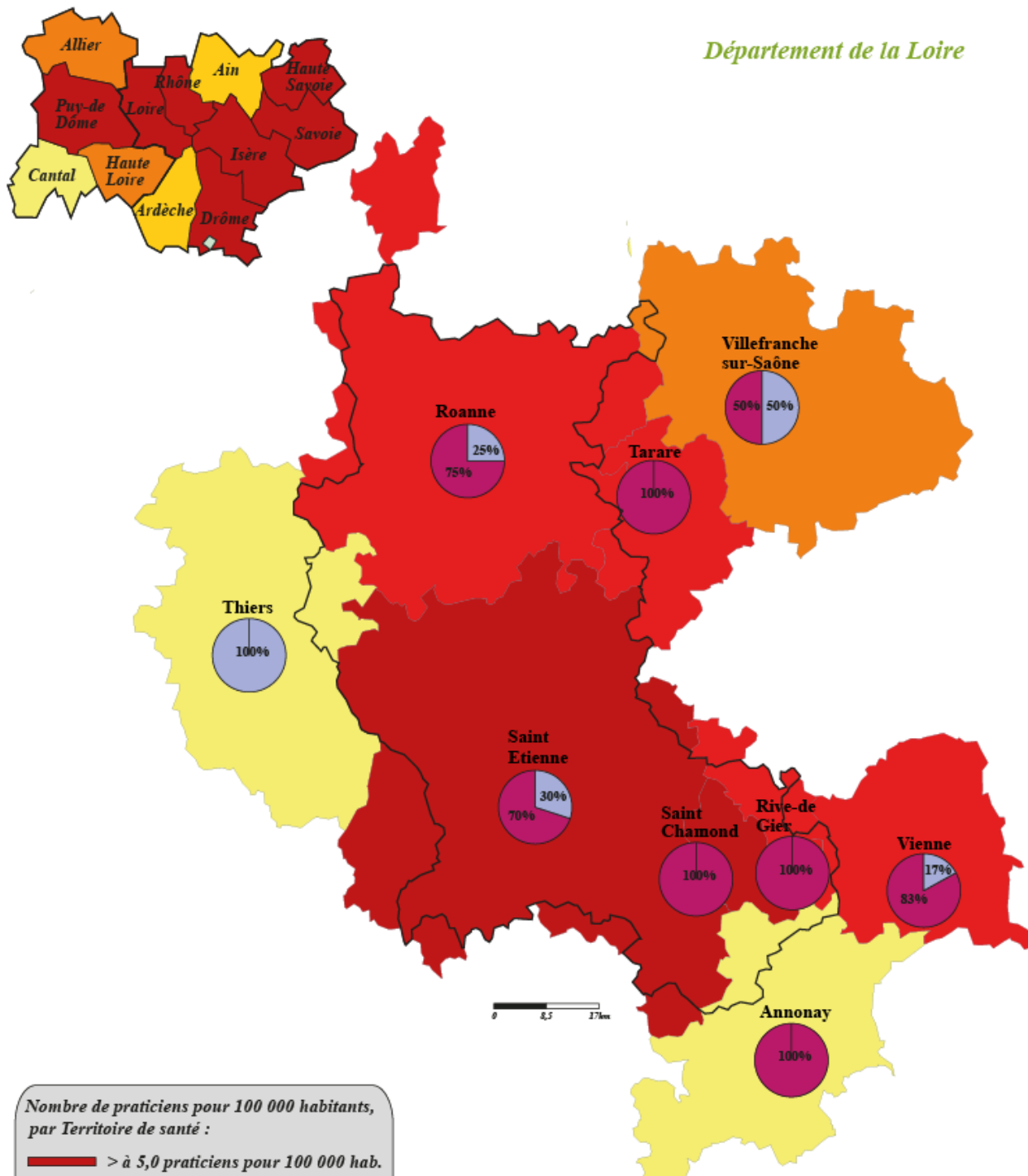
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



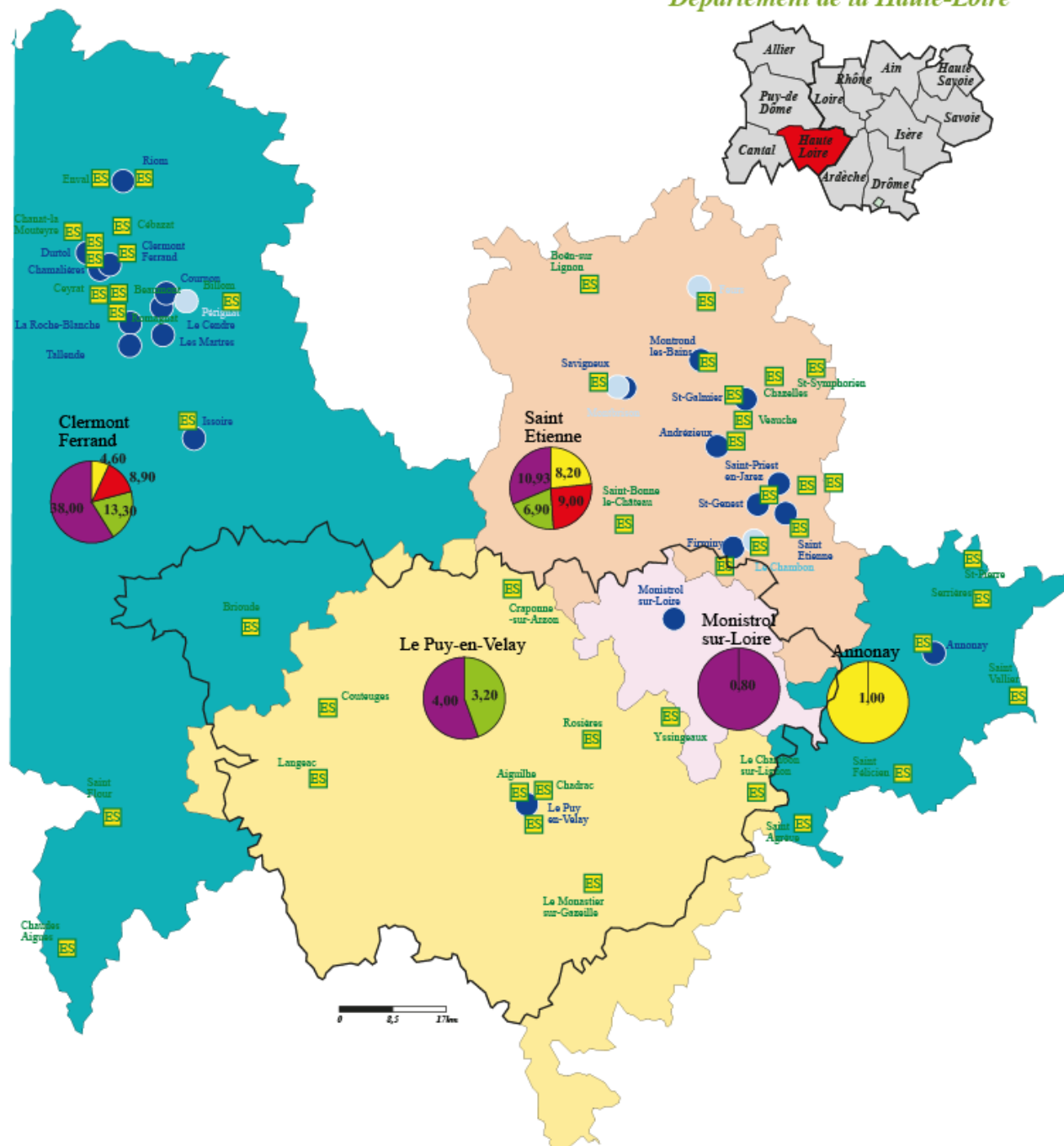
- *Présence d'un ou plusieurs praticiens*
- *Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue*
-  *Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)*

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

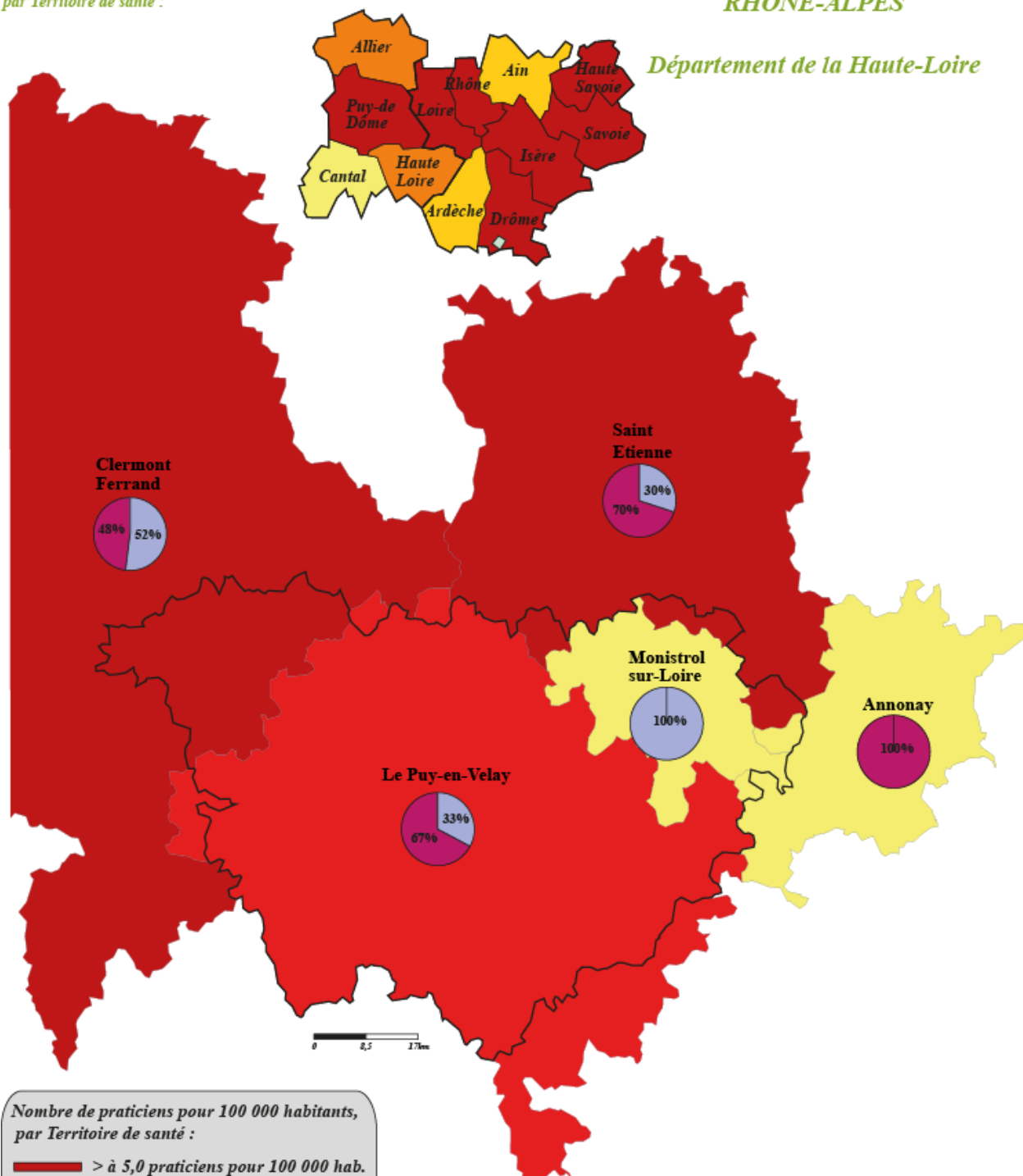
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



Département de la Haute-Loire



Département de la Haute-Loire

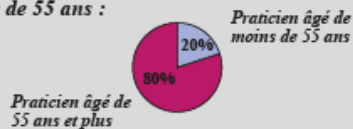


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

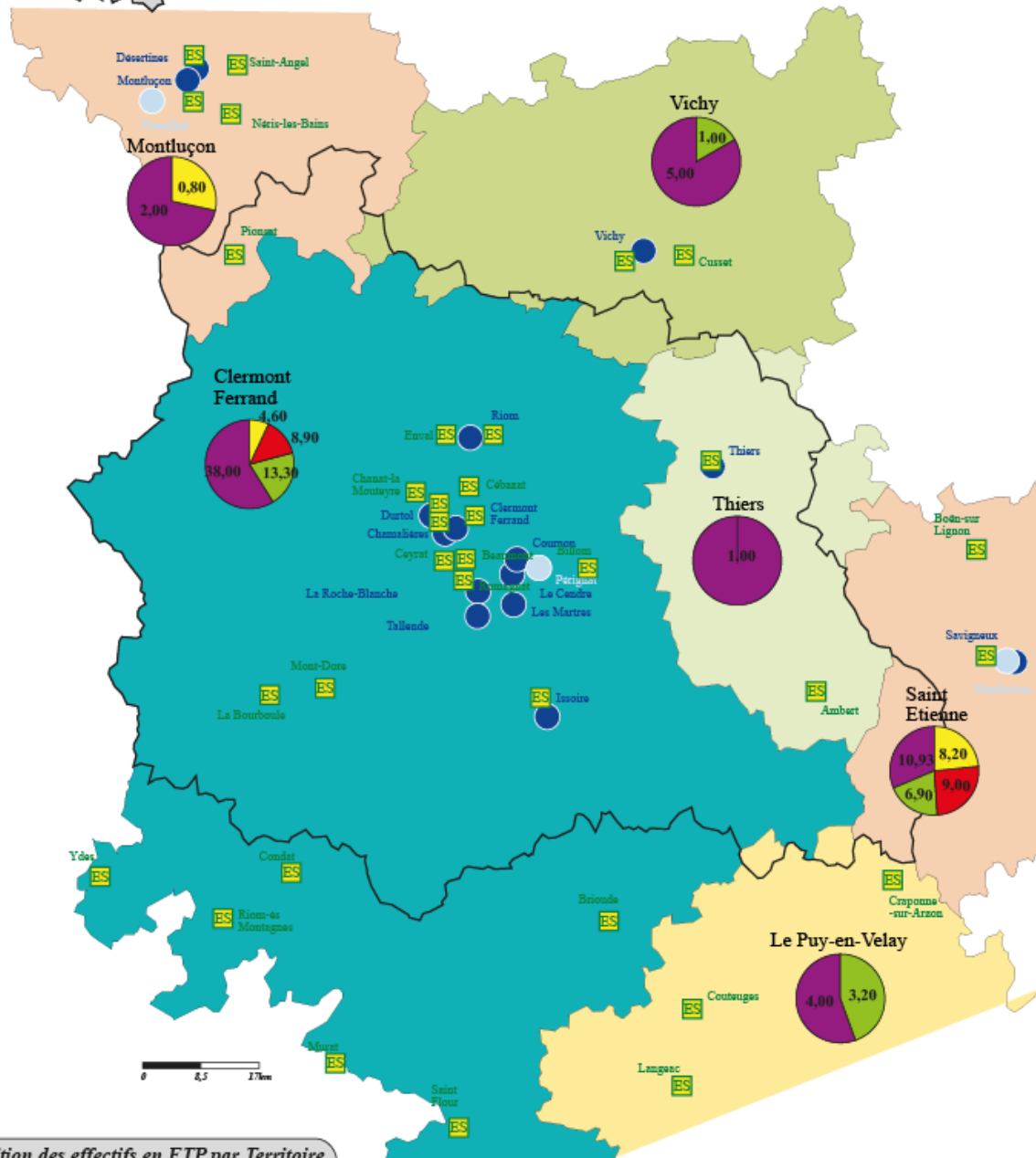
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



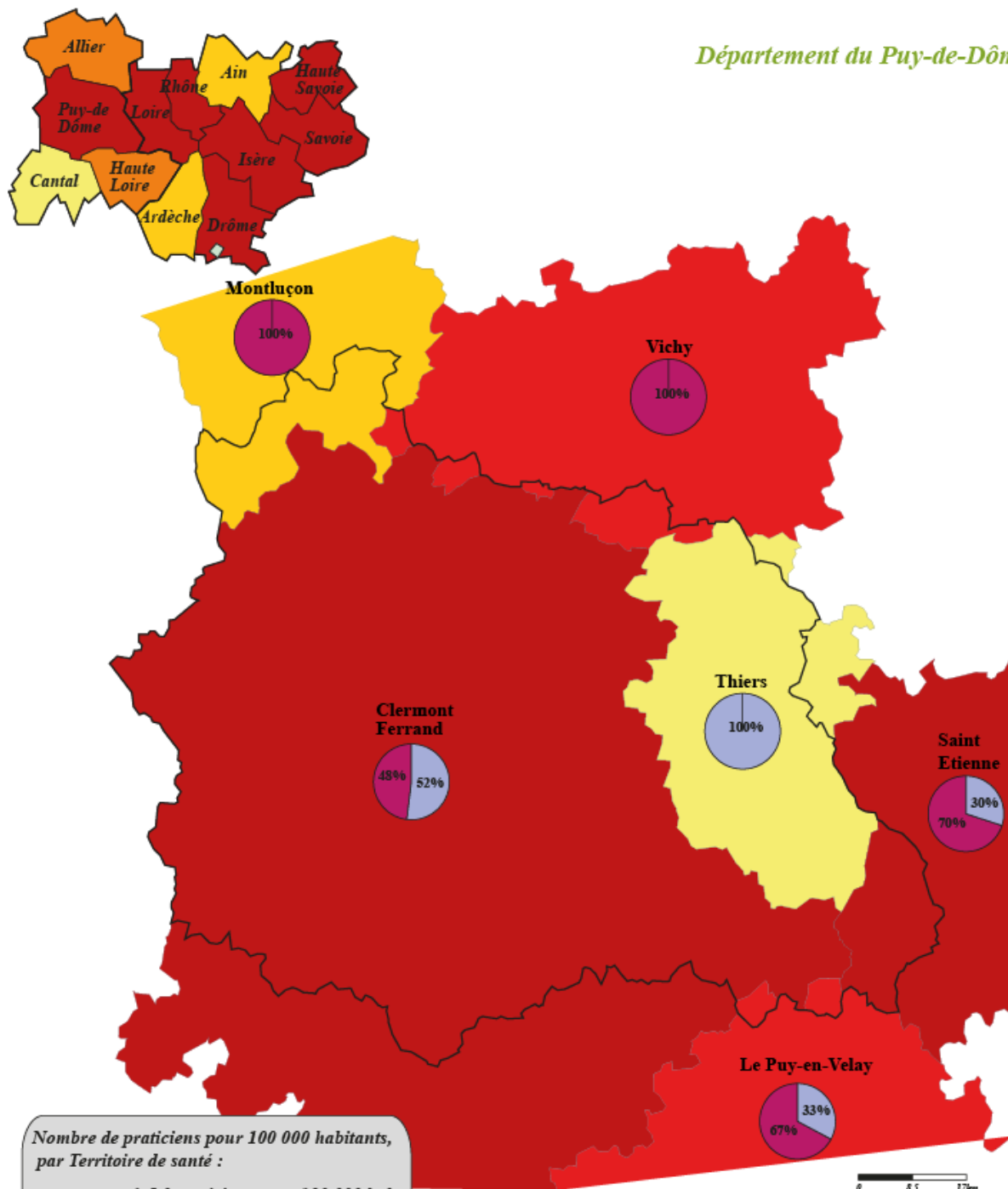
Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 52 ans



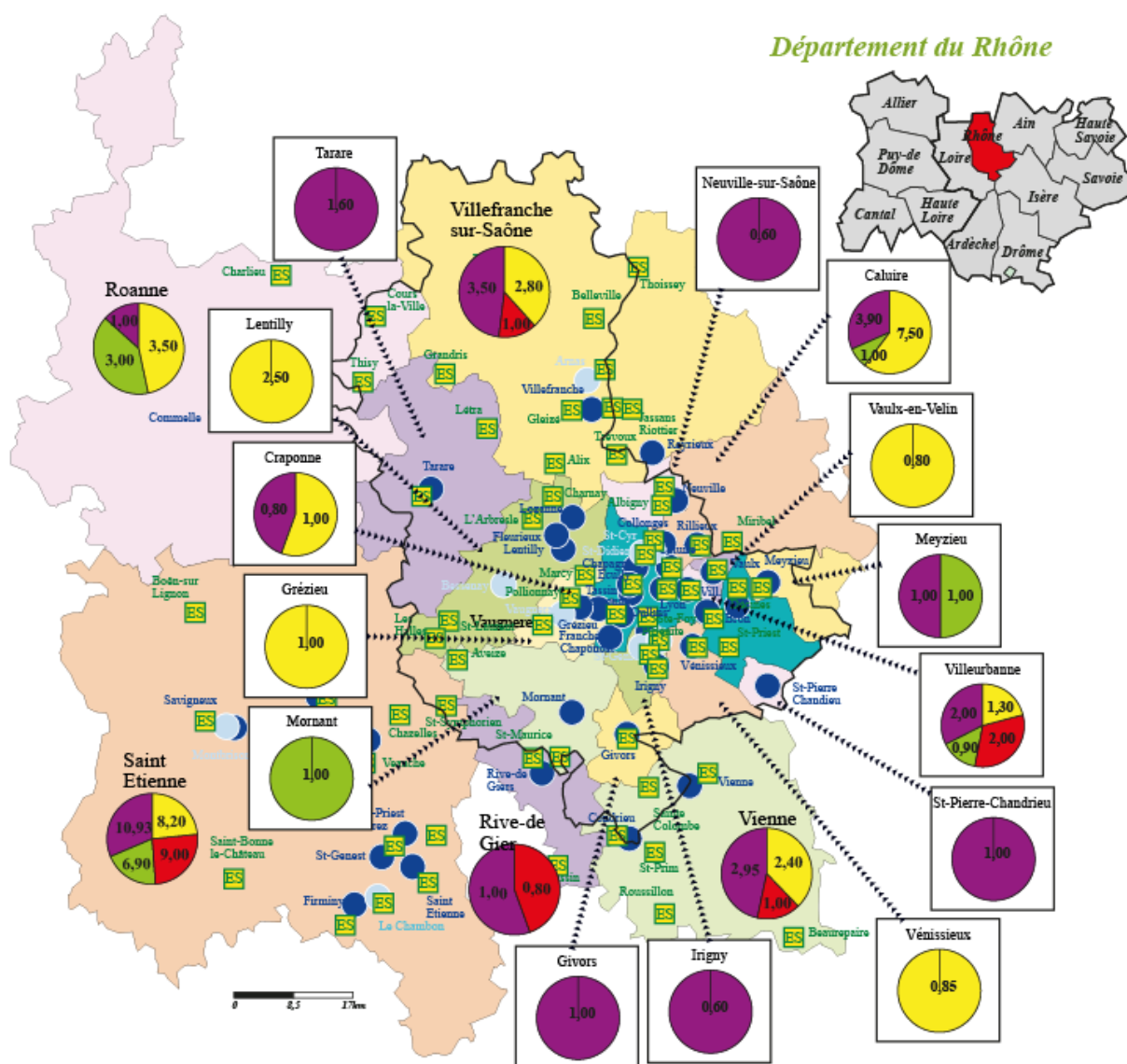
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- *Présence d'un ou plusieurs praticiens*
- *Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue*
- PS *Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)*



Département du Rhône



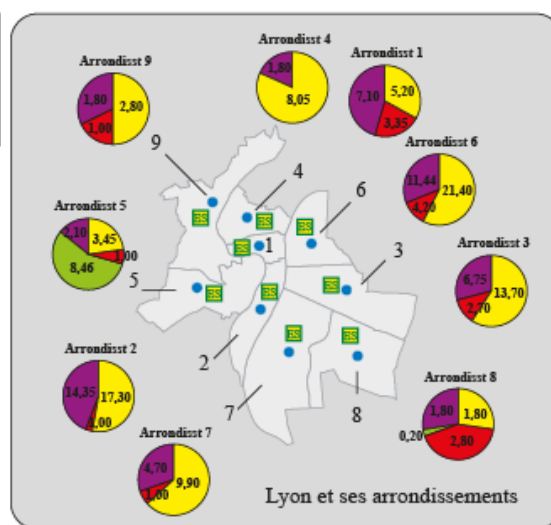
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



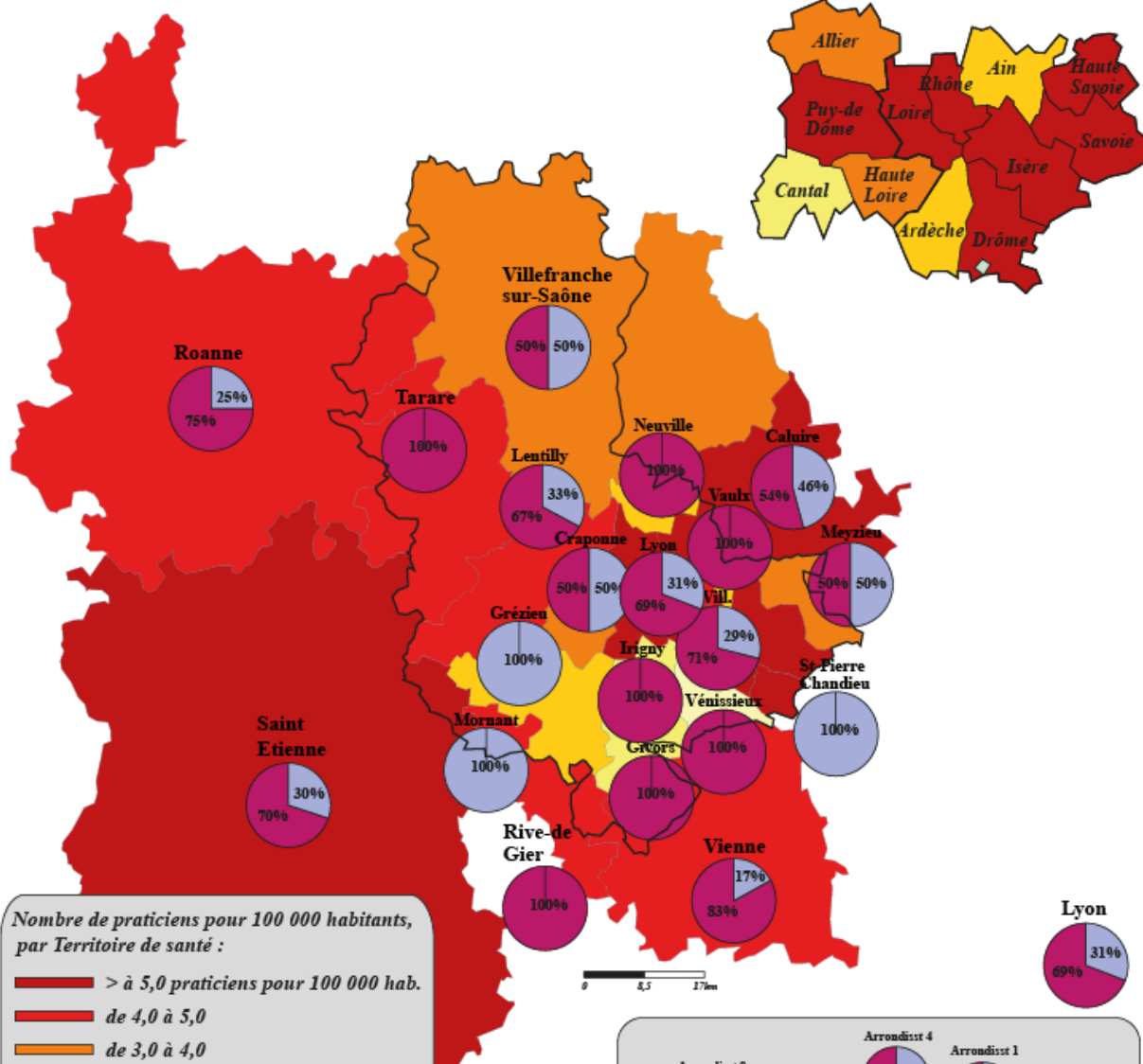
● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

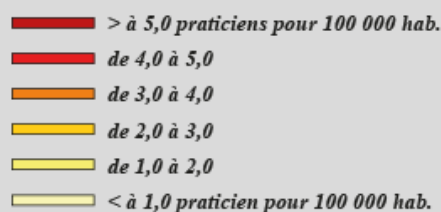
ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Département du Rhône

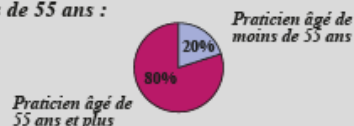


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

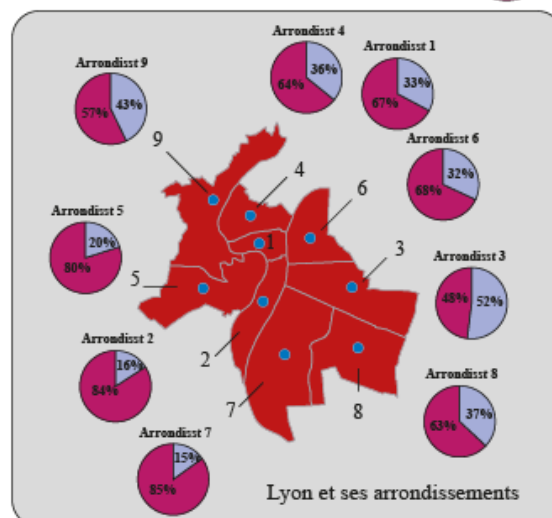


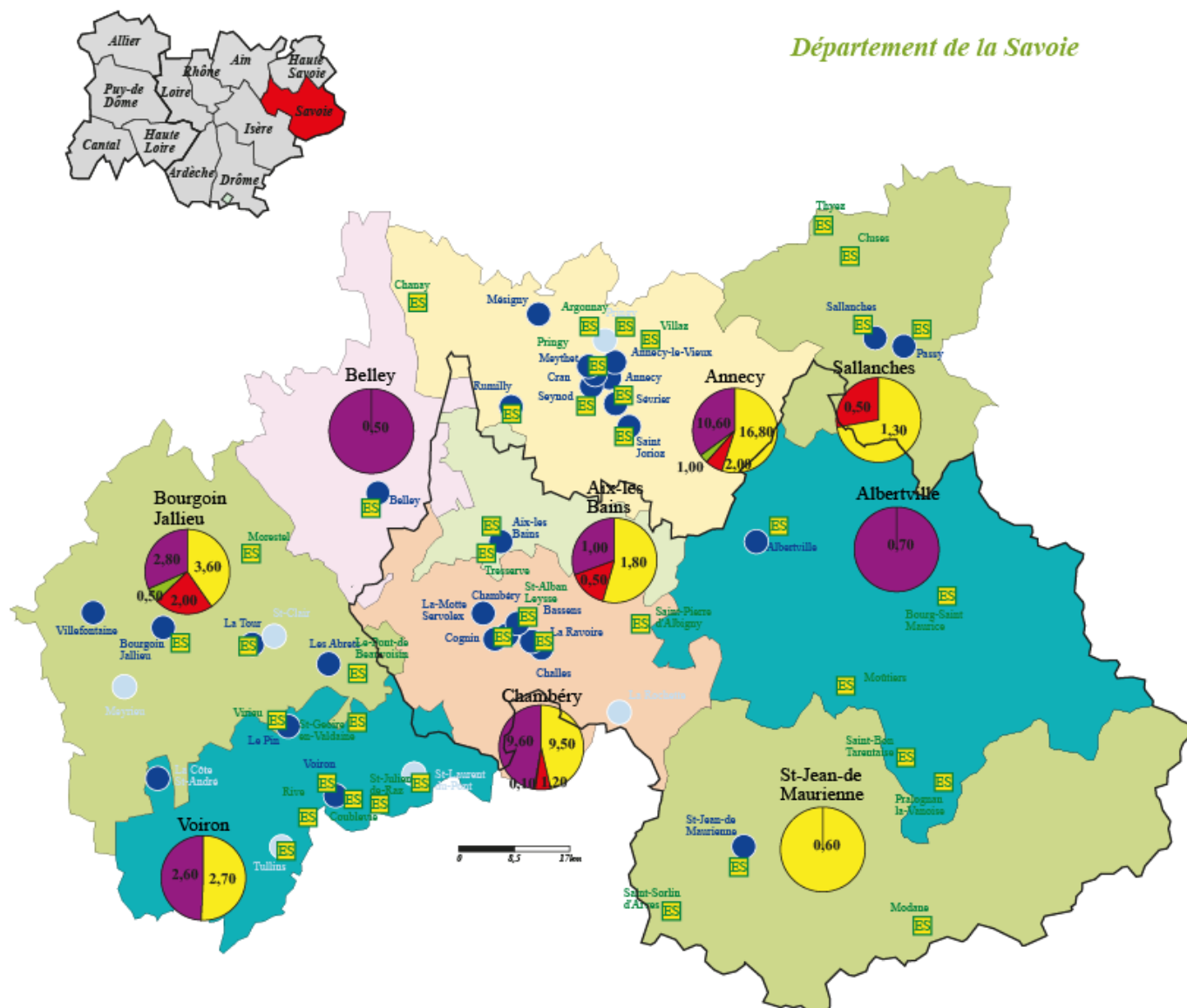
Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 59 ans





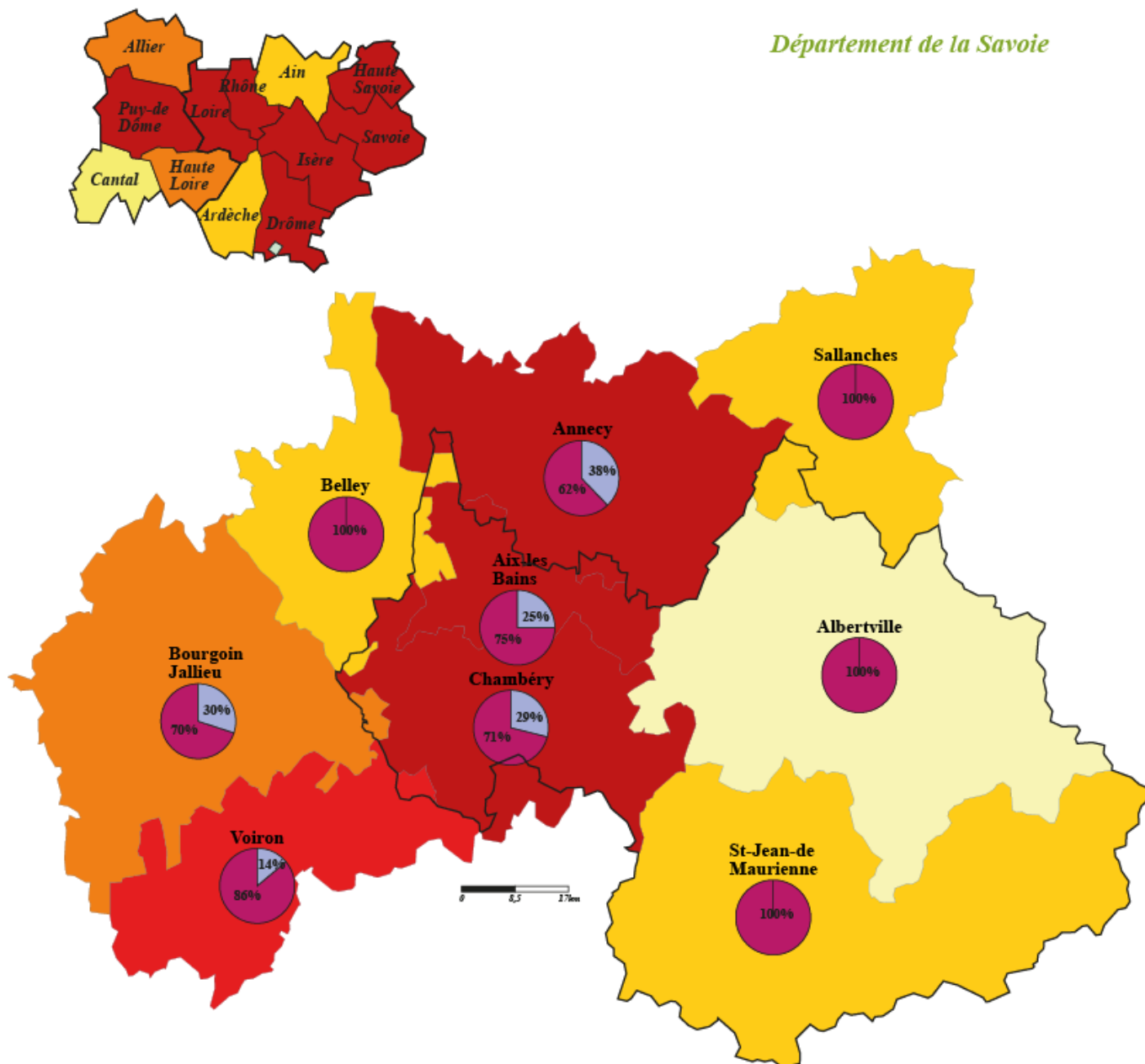
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



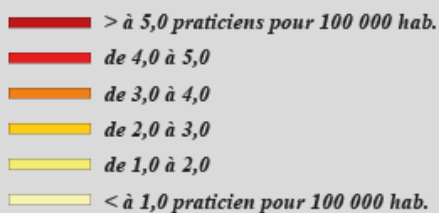
● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

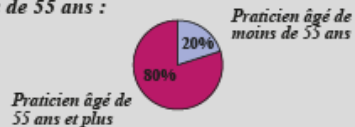


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

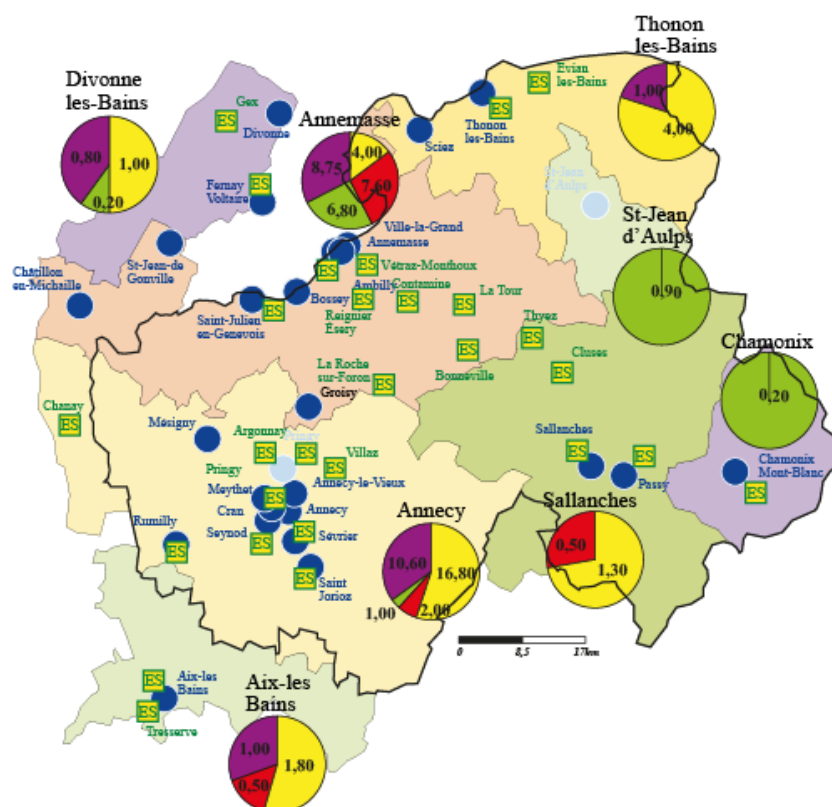


Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 60 ans

Département de la Haute-Savoie



64



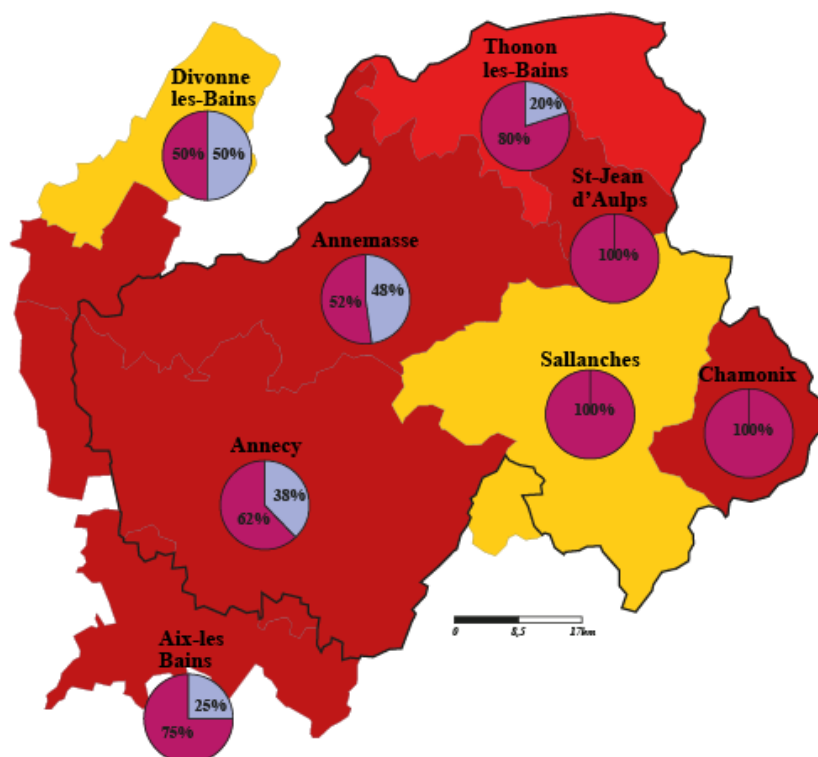
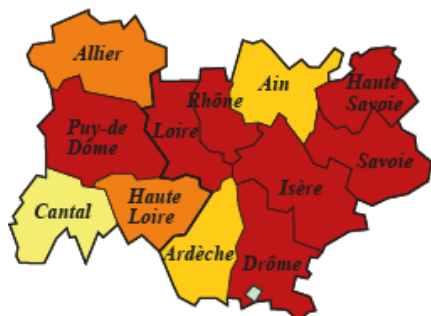
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



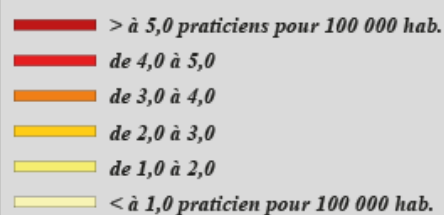
● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

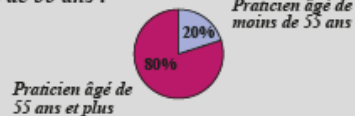


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



Région : 8,7 praticiens pour 100 000 hab.
France : 9,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 59 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans